

---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

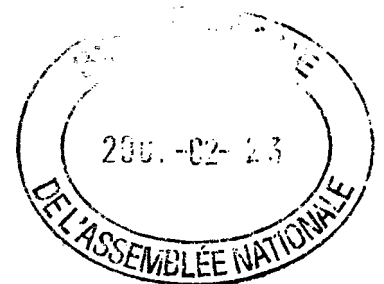
TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente de la culture**

**Le mardi 26 septembre 2000 — N° 45**

**Examen du plan triennal d'activité 2000-2003 de Télé-Québec**



**Président de l'Assemblée nationale:  
M. Jean-Pierre Charbonneau**

---

**QUÉBEC**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Distribution des documents parlementaires  
880, autoroute Dufferin-Montmorency, bureau 195  
Québec, Qc  
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754  
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:  
[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)

Société canadienne des postes – Envoi de publications canadiennes  
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

## Commission permanente de la culture

Le mardi 26 septembre 2000

### Table des matières

Remarques préliminaires	1
M. Léandre Dion	1
Mme Line Beauchamp	2
Exposé de Télé-Québec	
Mme Doris Girard, présidente-directrice générale	2
M. Paul Inchauspé, président du conseil d'administration	3
Mme Doris Girard, présidente-directrice générale	3
Discussion générale	6
Positionnement dans le marché télévisuel québécois	6
Établissement de partenariats et d'alliances stratégiques	7
Positionnement dans le marché télévisuel québécois (suite)	8
Concentration de la propriété dans le marché télévisuel québécois	9
Heure de diffusion de la période de questions et réponses orales de l'Assemblée nationale	9
Dimension régionale dans la programmation	10
Intégration des nouvelles technologies	11
Heure de diffusion de la période de questions et réponses orales de l'Assemblée nationale (suite)	11
Protocole d'entente avec le ministère de l'Éducation	12
Dimension régionale dans la programmation (suite)	13
Budget additionnel requis pour l'exécution du mandat	16
Révision du code publicitaire	16
Banque de programmes et services	17
Émissions jeunesse	18
Projets concernant la programmation	19
Sommes nécessaires à la réalisation du processus de numérisation	20
Organisation du travail	20
Possibilité de devenir une société d'économie mixte	21
Orientations concernant les nouveaux médias	23
Règles de financement	24
Comité de travail sur la révision de la politique en matière de cinéma	25
Protocole d'entente avec la Société de développement des entreprises culturelles	26
Protection de l'identité culturelle	27
Quote-part de la perte nette de la société satellite	28
Politique interculturelle	29
Remarques finales	31
Mme Doris Girard, présidente-directrice générale de Télé-Québec	31
Mme Line Beauchamp	31
M. Léandre Dion	32
M. Jean-Paul Bergeron	32
M. Matthias Rioux, président	33

### Autres intervenants

#### M. Marc Boulianne

- \* M. Mario Clément, Télé-Québec
- \* M. Jacques Lagacé, idem
- \* M. Denis Bélisle, idem
- \* Mme Line Simoneau, idem
  
- \* Témoins interrogés par les membres de la commission



Le mardi 26 septembre 2000

## Examen du plan triennal d'activité 2000-2003 de Télé-Québec

*(Quatorze heures quatre minutes)*

**Le Président (M. Rioux):** ...bienvenue aux représentants de Télé-Québec, à sa présidente, Mme Girard, et vous rappeler le mandat de la commission. On est ici pour étudier le plan triennal des activités de Télé-Québec pour les années 2000-2003, conformément à l'article 19 de la loi constitutive, d'ailleurs, de la Société de télédiffusion du Québec.

Alors, M. le secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

**Le Secrétaire:** Non, M. le Président. Il n'y a aucun remplacement.

**Le Président (M. Rioux):** Nous avons des collègues qui ont d'autres activités, mais qui vont se joindre à nous un petit peu plus tard.

Je voudrais rappeler un peu comment nous allons procéder, comment nous allons travailler pendant ces trois heures qu'il nous est donné pour mieux connaître les plans d'avenir de Télé-Québec. Il y aura des remarques préliminaires qui seront faites par les députés ministériels et les députés de l'opposition, cinq minutes environ. Je ne les encourage pas, d'ailleurs, à dépasser cinq minutes, mais ils sont généralement sobres. Quant à la présidente de Télé-Québec, elle a 20 minutes. Je l'invite à faire la même chose, ne pas dépasser son temps, parce que ça va lui permettre d'avoir des remarques finales. Alors, on va essayer d'économiser, mieux gérer possible le peu de temps que nous avons pour un organisme aussi important. Il y aura des remarques de clôture. Ensuite, on pourra très certainement aussi, si le coeur vous en dit, si on a une minute, après échanger sur bien d'autres choses.

Je dis que c'est un organisme important, parce que, dans le paysage télévisuel du Québec, Télé-Québec, ce n'est pas rien, c'est un organisme d'État. Et, il y a trois ans, vous avez eu l'occasion de présenter vos projets. Ils ont été examinés. La synthèse, le bilan est fait dans le document que vous nous avez expédié. Mais ce qui nous intéresse au plus haut point, c'est ce que vous avez l'intention de faire pour l'avenir. Alors, Mme Girard, on vous écoute.

**Mme Girard (Doris):** Alors, merci, M. le Président. Mmes, MM. les députés membres de la commission...

**Le Président (M. Rioux):** Excusez-moi.

**Mme Girard (Doris):** Oui.

**Le Président (M. Rioux):** Excusez-moi, j'étais en train d'oublier... Je voulais tellement vous donner de temps que j'étais en train d'oublier mes collègues.

**Des voix:** Ha, ha, ha!

**Mme Girard (Doris):** Moi, je vous suis, là. Ha, ha, ha!

## Remarques préliminaires

**Le Président (M. Rioux):** Retenez votre souffle. Le député de Saint-Hyacinthe va faire ses remarques, et ensuite l'opposition, et on ira à Mme Girard. M. le député de Saint-Hyacinthe.

**M. Léandre Dion**

**M. Dion:** Oui, M. le Président. Je serai très, très bref parce que je partage comme vous la hâte d'entendre Mme la présidente et tous les représentants de Télé-Québec. La seule chose que je veux souligner, c'est que Télé-Québec, c'est une institution à laquelle on est très attaché. On est très attaché et, depuis qu'elle existe, on a toujours eu de très grandes attentes face à Hydro-Québec — à Hydro-Québec, je savais que je ferais l'erreur, ha, ha, ha! — face à Télé-Québec. On a toujours eu de très grandes attentes, des attentes en termes de qualité de production, par rapport au facteur éducatif ou par rapport à l'intérêt culturel, mais de très grandes attentes aussi par rapport à la réalité de la culture québécoise qui est une culture qui est née de partout au Québec, de toutes les régions, et qui a trouvé ses lieux d'excellence ou des lieux d'excellence d'expression, comme ça arrive toujours, dans les centres. Et de pouvoir conserver en même temps cette capacité d'exprimer la culture dans ce qu'elle a d'unique, mais dans ce qu'elle a de diversifié aussi et en même temps de répondre aux attentes du téléspectateur, c'est un défi qui n'est certainement pas facile à relever, surtout quand on tient compte que, dans ce domaine-là, les budgets, quand on les compare, sont toujours plus ou moins gigantesques.

Alors, c'est sûr que Télé-Québec... Je serais surpris qu'elle vienne nous dire aujourd'hui qu'elle a trop d'argent et qu'elle est prête à en donner à tout le monde. Je ne m'attendrais pas à ça. Mais je veux vous dire que, nous, on regarde avec beaucoup d'attention la programmation qui est là. En ce qui me concerne, je ne veux rien sacrifier de la qualité de la programmation, mais je suis préoccupé particulièrement par le fait de la nécessité de représenter l'émergence culturelle qui vient de toutes les régions et je souhaite que cet exercice que nous allons faire nous permette de faire un pas en avant pour travailler ensemble dans ce sens-là. Je vous remercie.

**Le Président (M. Rioux):** Merci, M. le député de Saint-Hyacinthe. Mme la députée de Sauvé et critique officielle de l'opposition en matière culturelle.

**Mme Beauchamp:** Et de communications.

**Le Président (M. Rioux):** Et de communications.

### Mme Line Beauchamp

**Mme Beauchamp:** Bonjour, tout le monde. Bienvenue. Mme Girard, je prends le temps de saluer tous vos collaborateurs puis de souligner la présence du président du conseil d'administration, M. Inchauspé, que nous n'avions pas sur notre liste de personnes qui seraient présentes ici aujourd'hui. Mais, je tiens à le souligner, là, je suis vraiment très heureuse que le président du conseil d'administration soit des nôtres aujourd'hui à Québec. Merci de votre présence, M. Inchauspé.

Moi, très brièvement je tenais à bien mettre en contexte la discussion qu'on aura aujourd'hui autour de votre plan triennal. Vous savez, depuis que Télé-Québec est entrée dans sa phase de diffusion, en 1972... Je pense qu'on peut souligner qu'auparavant elle était plus dans une phase de production de documents, entre autres au niveau éducatif. Vous savez comme moi qu'on a tout entendu sur Télé-Québec. Ça va de commentaires plus péjoratifs sur les fameux documentaires sur les poignées de porte — il me semble que c'est la ligne qu'on entend habituellement lorsqu'on veut parler en dérision de Télé-Québec — jusqu'aux commentaires beaucoup plus élogieux qui ont eu lieu, qui ont eu cours sur le virage pris par la programmation, et entre autres au niveau culturel, au cours des dernières années.

• (14 h 10) •

Mais je pense que la mise en contexte importante à faire, c'est aussi un autre virage important pour Télé-Québec qui a été les profondes coupures budgétaires qui ont eu lieu en 1995, 12 000 000 \$ coupés annuellement, et ce virage, donc du même élan, vers la sous-traitance qui a peut-être des avantages — j'aimerais vous entendre là-dessus au cours de nos discussions — mais peut-être aussi certains inconvénients dans un marché qui est en pleine évolution au niveau télévisuel. Ça a donc pour vous des impacts au niveau des droits, par exemple, que vous détenez sur des émissions et ce que vous pouvez en faire dans un contexte où on parle de plus en plus, dans le milieu des médias, de propriétés croisées, donc où on tente d'exploiter des contenus non seulement à la télévision, mais bien sûr sur Internet, et on sait la tendance qu'on voit aujourd'hui avec même des contenus, des propriétés croisées qui vont jusqu'aux médias écrits, revues, etc.

Donc, Télé-Québec se retrouve dans un contexte que je crois très particulier et où il ne faut sûrement pas faire d'erreurs dans le plan triennal que vous voulez exploiter au cours des trois prochaines années, parce que vous êtes dans un milieu en pleine mouvance, où ça bouge extrêmement vite. Et permettez-moi d'annoncer, donc, d'entrée de jeu que ce qui, de notre côté, va nous intéresser en termes de discussion avec vous, c'est un peu de voir comment vous voyez justement la place de Télé-Québec face à ces grands conglomerats où il y a donc de gigantesques compagnies qui jouent des rôles déterminants dans le milieu des médias et peut-être plus particulièrement aussi, par exemple, le rôle que joue en ce moment la Caisse de dépôt et placement du Québec dans Quebecor Média et la présence de la Caisse de dépôt, donc, dans un de ces grands joueurs.

On est donc devant une perspective où on se batte pour le contenu. C'est le contenu qui est maintenant la vraie richesse, c'est la créativité, et j'aimerais

bien vous entendre sur la place que vous croyez que Télé-Québec peut prendre là-dedans.

Les autres volets, selon moi, les autres enjeux cruciaux — je pense que c'est des enjeux cruciaux — c'est bien sûr l'enjeu de la numérisation de vos installations, l'enjeu carrément des nouveaux médias. Et, honnêtement, je vous dis d'entrée de jeu que, moi, votre site Internet me déçoit beaucoup quand je pense que c'est une télévision. Je sais que vous y travaillez, mais il me semble que ça prend du temps avant de voir des résultats là-dessus.

Votre rôle culturel, bien que, moi, j'aimerais mieux mettre l'accent sur votre rôle éducatif et votre partenariat avec le ministère de l'Éducation. Bien sûr, la dimension régionale de Télé-Québec, ses partenariats.

J'aimerais aussi vous entendre sur le cinéma québécois. Vous participez au groupe de travail du ministère sur le cinéma québécois. Comment vous voyez Télé-Québec là-dedans? Dans votre plan triennal, il n'en est pas vraiment question.

Et également vous entendre, parce que c'est en filigrane tout au long de votre plan triennal, sur votre requête, votre appel pour avoir de la souplesse, de l'autonomie, de la polyvalence. Enfin, en filigrane, ce qu'on y lit, c'est des problèmes d'organisation de travail, et il faudra peut-être en venir à mettre les bons mots sur les bons diagnostics. Enfin, je vais vouloir vous entendre là-dessus également.

**Le Président (M. Rioux):** Merci, Mme la députée de Sauvé. Mme Girard, présentez-nous donc un peu l'aréopage de fonctionnaires qui vous accompagnent, qu'on puisse les connaître un peu mieux, mettre des noms sur les visages.

### Exposé de Télé-Québec

**Mme Doris Girard,**  
présidente-directrice générale

**Mme Girard (Doris):** Oui. Alors, tout au bout, à ma droite, je commencerai par M. Le Saunier, qui est responsable de notre bureau ici, à Québec, donc M. Le Saunier est coordonnateur régional; Mme Carole Breton, directrice des communications; Mme Line Simoneau, directrice générale administration, finances, ressources humaines; Mme Beauchamp a parlé de M. Paul Inchauspé, qui est président de notre conseil d'administration; M. Jacques Lagacé, directeur des affaires institutionnelles; M. Denis Bélisle, secrétaire général de la corporation et directeur général des affaires juridiques; M. Mario Clément, directeur général des programmes. Alors, voilà, c'est l'équipe de direction de Télé-Québec.

**Le Président (M. Rioux):** Vous avez toujours votre 20 minutes.

**Mme Girard (Doris):** Je vais essayer de répondre à toutes les questions qui ont été posées d'entrée de jeu dans 20 minutes.

**Le Président (M. Rioux):** Alors, on vous écoute.

**Mme Girard (Doris):** Si vous permettez, ça sera peut-être un tout petit peu plus long, mais ça ne devrait pas dépasser beaucoup. Donc, pour moi, à titre de présidente-directrice générale, c'est la première occasion de rencontrer la commission permanente sur la culture, et c'est un honneur. Alors, je voudrais dire d'entrée de jeu que je vous remercie beaucoup de nous recevoir aujourd'hui. C'est une occasion unique d'échanges sur les orientations et les choix de développement que nous avons mis de l'avant dans le plan triennal que vous avez. Donc, j'apprécie cette occasion de vous rencontrer. Et je voudrais simplement souligner que la préparation du plan triennal correspondait avec mon arrivée à toutes fins utiles, puisque quelques mois après, là, on devait entreprendre les travaux préparatoires. Je suis arrivée en poste en mai 1999. Donc, ça a vraiment été — comment dire? — dans mes premières préoccupations que d'envisager l'avenir.

Donc, avant de vous parler comme tel du plan triennal, je souhaiterais passer la parole à M. Paul Inchauspé qui était ici il y a trois ans pour la présentation du plan 1997-2000.

**Le Président (M. Rioux):** Le temps de monsieur est inclus dans le vôtre...

**Mme Girard (Doris):** Ça va, M. Rioux.

**Le Président (M. Rioux):** ...vous aurez bien compris.

**Mme Girard (Doris):** Je vais vraiment sortir ma montre et ne penser qu'à cela si vous continuez. Ha, ha, ha!

**Le Président (M. Rioux):** Alors, on vous écoute, monsieur.

**M. Paul Inchauspé,**  
président du conseil d'administration

**M. Inchauspé (Paul):** Alors, j'essaierai d'être bref. Je voudrais faire le lien entre ce plan triennal et le précédent, moins au niveau du contenu qu'au niveau des circonstances. Le plan triennal que nous vous avons présenté il y a trois ans venait suite à la réorganisation de Télé-Québec et à un recentrage de la mission de Télé-Québec vers une mission éducative et culturelle et vers le reflet des réalités régionales et de la diversité de la société québécoise. Et le plan était inspiré par cela, sauf que, lorsque nous l'avons présenté ici, c'étaient des orientations qui avaient été déterminées en fonction de ce nouveau mandat, mais nous ne savions pas effectivement ce qu'il en adviendrait. Et, quant à moi, je voudrais dire deux choses de ce qu'il en est advenu.

La première chose, c'est que souvent dans des plans triennaux les intentions ne suffisent pas, c'est les réalisations qui comptent. Et, pour nous, il était évident à ce moment-là que la réalisation la plus importante, c'était le virage qui serait fait relativement à la programmation. On a beau avoir de bonnes idées, faut-il encore attirer le public, mais encore l'attirer sur une programmation dont l'orientation était éducative et culturelle, ce qui était tout un défi dans un contexte de budgets

réduits, dans un contexte de suspicion générale du milieu relativement aux possibilités de renaissance de Télé-Québec. Je vous signale que, avant la nouvelle programmation, qui était au printemps de 1998, l'éditorialiste en chef de *La Presse* vous a invités à tirer la plug. Nous pensons que, là-dessus, à l'heure actuelle Télé-Québec est un joueur important dans le domaine éducatif et culturel, parce qu'il fallait faire la preuve que c'était possible au Québec, chose dont tout le monde doutait, en tout cas dont bien du monde doutait. Je voudrais à cette occasion rendre hommage à Mario Clément, directeur des programmes, qui avait été engagé à ce moment-là, et à son équipe, sans lequel nous ne pourrions pas parler comme nous pouvons parler maintenant.

La deuxième remarque que je ferai, c'est la suivante. Mme Beauchamp a fait allusion aux transformations du paysage audiovisuel. Mme Girard en parlera aussi, nous ne prévoyions même pas il y a trois ans ces changements qui ont lieu maintenant et ceux qui vont avoir lieu, mais nous savions très bien que, si nous ne nous positionnions pas avant ces changements, nous ne serions plus un joueur. Alors, je pense à vous dire maintenant: C'est que rien n'est gagné. Ce n'est pas gagné, mais la chose est possible. Nous pouvons jouer. C'est déjà quelque chose de ne pas être disqualifié au départ.

Et, là-dessus, je voudrais aussi rendre hommage à ceux qui, dès l'année 1994-1995, avaient pensé qu'il y avait un recentrage de Télé-Québec à faire. En effet, si ces décisions avaient été prises deux ans ou trois ans plus tard, ç'aurait été trop tard. Et, là-dessus, je fais allusion, parmi vous autres, à Mme Frulla-Hébert, à Jacques Parizeau et à Louise Beaudoin qui ont été déterminants dans ces décisions qui ont été extrêmement difficiles, qu'ils ont eu à prendre, et les bouleversements qu'a vécus Télé-Québec ont été très durs à l'intérieur. Et je tiens à rendre hommage aussi à ceux qui les ont gérés à l'intérieur. Nous en avons un qui est le secrétaire général, Denis Bélisle, qui... Il y a bien d'autre monde qui a joué aussi un rôle important à ce moment-là. Au début, je voudrais dire ça, si ces choses n'avaient pas été faites, nous ne pourrions pas parler de l'avenir. Et je laisse la parole à Mme Girard.

**Le Président (M. Rioux):** Mme Girard.

**Mme Doris Girard,**  
présidente-directrice générale

**Mme Girard (Doris):** Merci. Permettez-moi quand même de souligner ici l'appui, la confiance et l'importance de la contribution des membres du conseil d'administration de Télé-Québec. La démarche, le processus, les questionnements qui ont présidé au plan triennal dont vous avez pu prendre connaissance auraient été bien difficiles si on n'avait pas eu cet appui indéfectible de tous les membres et en particulier de M. Inchauspé. Je tenais quand même à le souligner à la présente commission.

● (14 h 20) ●

J'aurais envie de vous parler en quelques minutes de ce qui m'a fait accepter la présidence de Télé-Québec en mai 1999, parce que tout ça, c'est un enchaînement, mais c'est important de vous situer un

petit peu par rapport à ce que représente Télé-Québec dans cette industrie d'un point de vue de quelqu'un qui fait partie de l'industrie depuis plus de 20 ans. C'est mon cas, j'ai travaillé comme productrice pendant une vingtaine d'années. Et, depuis les premiers jours, me semble-t-il, Télé-Québec a toujours été un acteur important pour les artisans, les auteurs, les créateurs, les producteurs, les réalisateurs de ma génération et de plusieurs générations qui se sont succédé. Je sais donc depuis les premiers jours aussi que les premières chances aux inconnus, les paris audacieux, la recherche des nouvelles approches, le choix adopté pour une meilleure connaissance de notre histoire, que tout ça, cette télévision-là s'en préoccupe. Et c'est une connaissance — comment dire? — empirique et c'est une connaissance qui vient d'à peu près chaque fois où j'avais des émissions ou des films à proposer à Télé-Québec. Les réactions qu'avait cette télévision-là et qu'a toujours cette télévision-là, ce sont des réactions et des attitudes qu'on ne trouve pas chez tous les diffuseurs, et c'est important pour moi de témoigner de cela aujourd'hui.

Donc ce fut un véritable honneur que de me voir confier la direction de cette chaîne — M. Inchauspé en a parlé tout à l'heure — à un moment où tous les espoirs étaient à nouveau permis, parce que c'est important de se dire que, au moment où, moi, je suis arrivée, déjà on sentait le virage qu'avait pris Télé-Québec et on était légitimé d'avoir à nouveau confiance dans cette télévision-là. Ce qui m'a attirée, c'est le travail de l'équipe en place, c'est l'audace, le pari que les membres du conseil d'administration et la direction avaient pris et qui enfin prenait forme. C'est ça qui m'a attirée. Au fond, si je vous en parle aujourd'hui, c'est essentiellement pour vous dire que ce que j'avais le goût de faire, c'était de continuer à travailler dans la continuité de ce qui avait été entrepris. Alors, je n'étais pas animée d'un désir de virage, j'étais animée d'un désir de consolidation, de renforcement de cette télévision-là.

C'est donc dans cet esprit qu'on a travaillé à réunir autour du plan que vous avez lu l'ensemble des employés de Télé-Québec, qui font la force vive de cette chaîne, et tous nos collaborateurs. Avant d'en aborder comme tels les principaux éléments, j'aimerais faire quelques commentaires et rappeler les principales opérations qui ont précédé l'élaboration du plan, mettre en évidence ses composantes majeures et donner un aperçu bref des actions déjà entreprises dans le cadre de sa réalisation.

La préparation du plan a été précédée de quatre opérations: la première, une tournée de l'ensemble des régions; la seconde, un plan directeur multimédia; la troisième, un plan de numérisation; et, enfin, un bilan rapide du plan triennal précédent.

Dès mon arrivée, j'ai jugé important de faire avec Mario Clément, le directeur des programmes, une tournée du Québec et plus spécifiquement des neuf villes à l'extérieur de la zone métropolitaine où Télé-Québec a des bureaux. Cette tournée nous a fait rencontrer des représentants des milieux de la culture et de l'éducation, des pigistes, des créateurs, des producteurs indépendants et le personnel de notre société. Pour nous, c'était essentiel d'aller entendre ce que les gens avaient à nous dire sur le terrain par rapport

à Télé-Québec, de passer du temps avec ces gens-là et de pouvoir se faire une opinion par nous-mêmes de tout ce qu'on percevait ou de tout ce qu'on entendait par rapport à la relation que Télé-Québec entretenait d'abord avec les principaux artisans, ceux qui font notre télévision. Les résultats de ces échanges nous ont permis de mieux saisir, et de façon concrète, l'importance pour Télé-Québec de valoriser davantage la dimension régionale de son mandat.

Par ailleurs, si on aborde la question du multimédia, comme vous le savez — Mme Beauchamp en a parlé — nous évoluons dans un environnement technologique en mutation profonde. Cet environnement est caractérisé par la rapidité avec laquelle les changements se font et avec l'importance de l'effet que ces changements-là produisent sur notre relation avec les téléspectateurs. Dans l'ensemble de l'industrie de la télédiffusion, les diffuseurs accélèrent leurs démarches de développement sur Internet de manière à y assurer leur place, et les télévisions éducatives et culturelles partout dans le monde n'échappent pas à cette tendance. Nous devons donc offrir nos produits sur l'ensemble des médias électroniques.

L'implication de Télé-Québec dans le domaine de l'infomédia et du multimédia remonte à novembre 1995 avec la mise en ondes du premier site Web institutionnel. Depuis ce temps, Télé-Québec a exploré le potentiel du multimédia à partir de plusieurs expériences. Certaines ont déjà pris fin, d'autres se poursuivent. Elles nous ont permis d'apprivoiser les nouvelles technologies, elles nous ont fourni des enseignements précieux et ont fait en sorte que nous puissions développer notre expertise tout en s'assurant une certaine visibilité sur l'infomédia. Dans le secteur de l'éducation en particulier, notre présence semble déjà significative. Aussi, rapidement avons-nous convenu qu'il était important de se donner un plan directeur, plan qui était préalable aux documents que vous avez eus.

Du côté de la numérisation, c'est également une sphère où les tendances — comment dire? — se conjuguent à une rapidité incroyable. Les Américains ont décidé que tous les diffuseurs seraient passés au mode numérique en 2007 — vous le savez probablement — et c'est donc l'année au cours de laquelle les licences de diffusion, telles qu'on les connaît en NTSC, deviendront périmées, une échéance à travers laquelle le Canada devra sans doute également s'ajuster.

Le spectre des fréquences disponibles à la radiodiffusion est une denrée rare. En raison de la prolifération des chaînes spécialisées, il est donc grandement convoité. Les techniques nouvelles de compression de signaux numériques offrent la possibilité de satisfaire à la demande. Il est donc maintenant possible de transporter dans un seul canal de télévision actuelle quatre canaux de télévision numérique de définition standard et de qualité supérieure à la norme actuelle ou un canal de télévision haute définition.

Télé-Québec, avec son réseau d'antennes, rejoint 92 % de la population québécoise et 98 % si on ajoute le complément du satellite et du câble. Donc, c'est une position stratégique. Nous devons donc, pour demeurer dans le marché télévisuel, suivre le courant technologique. Il est irréversible. Si cette transition n'est

pas faite au moment où nos concurrents passeront, eux aussi, au mode numérique, notre position dans le marché pourrait s'éffriter.

De manière à envisager toutes les options qui s'offraient à nous, nous avons participé à plusieurs conférences et avons complété bon nombre d'études et de travaux. Enfin, comme il se devait, nous avons procédé à un bilan des réalisations du plan 1997-2000, appréciant à cette occasion le travail accompli et identifiant les tâches à poursuivre. C'est donc sur ces bases que nous avons élaboré le plan. Et nous avons pensé qu'on pourrait, avant d'en parler plus spécifiquement, brosser à grands traits l'état actuel de la situation de Télé-Québec avant d'aborder comme tels les principaux enjeux et les différentes stratégies envisagées.

Ça a été mentionné tout à l'heure, mais je pense qu'il faut absolument redire que, depuis l'automne 1998, nous présentons aux téléspectateurs une programmation complètement renouvelée, recentrée autour des axes culture, éducation et jeunesse. Parmi les effets concrets de ce recentrage, on note un accroissement substantiel des parts de marché et un accroissement de la portée de la chaîne dans un contexte où, notons-le, la concurrence s'accroît.

Il faut également noter que Télé-Québec a regagné l'estime du public et de la presse. Ces gains ont également permis de retrouver la reconnaissance des pairs, celle des artisans et des créateurs du milieu du cinéma et de la télévision. Grâce à sa programmation, donc, Télé-Québec est maintenant perçue comme une télévision qui assume clairement sa mission publique, une télévision qui se distingue, une télévision audacieuse et résolument de son temps.

Télé-Québec est une télévision publique performante dans ce créneau, et, à ce sujet, j'aimerais revenir quelques instants sur la fameuse question des cotes d'écoute. En fait, on précède les questions qu'on entend toujours sur cette question-là, mais c'est important de dire que notre part de marché et notre portée hebdomadaire se comparent avantageusement à celles de toutes les autres chaînes éducatives et culturelles partout dans le monde.

En octobre 1997, lors de sa dernière parution devant cette commission, mon prédécesseur, Robert Normand, signalait que l'objectif à atteindre était une part de marché de 3 % et une portée de 2 millions de téléspectateurs. Il mentionnait de plus que, si nous réussissions à les atteindre, nous aurions réussi à nous imposer. Ces objectifs, ils ont été réalisés, maintenus malgré l'accroissement du nombre de chaînes et, finalement, ils ont même été augmentés. Alors, à plusieurs moments dans l'année, on dépasse les 3 % de part de marché, et la portée est autour de 41 %, c'est-à-dire que 2 762 000 téléspectateurs différents sont rejoints chaque semaine par une émission de Télé-Québec, ce qui place notre chaîne en avance sur toutes les autres, à part les trois autres chaînes généralistes. Si vous voulez des statistiques, on pourra, tout à l'heure, vous en donner.

Notre performance est également remarquable au niveau de la programmation jeunesse. Nous offrons des émissions conçues spécialement pour le développement de l'enfant, et notre programmation fournit des référents culturels à toute une génération.

Télé-Québec, enfin, est aussi un acteur économique important. En 1999-2000, nous avons investi plus de 20 millions de dollars dans l'industrie privée de la télévision. Cet investissement a généré un volume de production de 66 millions de dollars, en plus de créer directement plus de 750 emplois dans le milieu de la production indépendante et de contribuer au développement ainsi qu'au maintien d'une expertise en matière de conception, de réalisation, de production et de distribution d'émissions éducatives et culturelles. Ce n'est pas négligeable.

Concernant le plan comme tel, il est ambitieux et nécessaire. Je dirais même qu'il est impératif et incontournable. Ambitieux, parce qu'il parle de ce que cette télévision souhaite devenir, parce qu'il parle de se déployer, de se développer, d'exploiter son potentiel et parce qu'il ose enfin envisager l'avenir, comme si une page était tournée. Incontournable, puisque ce qu'il propose est essentiel pour le développement et le maintien de l'actif et de l'acquis que représente cette télévision des Québécois, la seule qui nous appartienne en propre depuis plus de 30 ans. Impératif, puisque ce qu'il propose doit être entrepris maintenant, sans délai.

● (14 h 30) ●

Ce que ce plan propose n'est pas non plus aléatoire ou optionnel. Par exemple, nous ne pouvons pas nous demander si nous croyons qu'Internet doit être pris en compte ou si la numérisation est quelque chose d'important. La réponse à ces questions est évidente, nous l'avons compris, puisque ces réalités sont au coeur même de notre industrie. Ne pas s'inscrire dans le présent pour Télé-Québec, c'est ne pas prendre en considération les tendances porteuses et c'est se condamner soi-même.

Je voudrais maintenant attirer votre attention sur les conditions préalables à la mise en oeuvre du plan. Elles sont déterminantes, et, sans elles, nous n'aurions pu nous engager dans la présente voie.

D'abord, notre repositionnement. Nous l'avons dit, le travail de renouvellement complet de la programmation s'avère une réussite. Ce travail opéré au cours des dernières années a permis à la chaîne de retrouver sa notoriété, sa légitimité auprès du public, des milieux éducatifs et culturels ainsi qu'auprès de l'industrie.

La seconde condition, c'était le règlement de la dette, une dette de 28 millions de dollars que la Société devait supporter à titre de financement des importantes mises à pied survenues au moment de la réorganisation de 1995. Le gouvernement du Québec a accepté, au printemps 1999, de résorber cette dette, nous soulageant ainsi d'un fardeau qui nous empêchait littéralement d'envisager toute perspective d'avenir.

Ces deux conditions étant réalisées, il reste la question du sous-financement de Télé-Québec. Il faut bien comprendre que, pour mener à bien, réaliser tous les objectifs du plan que vous avez lus, Télé-Québec a besoin de plus d'argent. Vous aviez raison de le dire d'entrée de jeu, ça ne fait plus de doute, mais c'est important de le dire aussi et de ne pas le prendre pour acquis simplement. Nous sommes donc devant des investissements majeurs à consentir, et les nouveaux chantiers sont nombreux. De plus, nous devons composer notamment avec la réalité de l'accroissement

des coûts de production et assumer d'autres obligations. Je pense ici en particulier aux augmentations salariales qui ont été négociées pour l'ensemble de la fonction publique québécoise. De même, alors que nous nous préparons à affronter de nouveaux défis, nous devons faire face à une compétition accrue se reflétant directement dans l'accès aux revenus publicitaires.

Enfin, lors de la présentation du plan 1997-2000, déjà on vous signalait qu'il fallait être attentif aux écueils que posait le modèle de financement choisi pour Télé-Québec. Mme Beauchamp parlait de sous-traitance tout à l'heure. Disons que, pour les fins de la discussion d'aujourd'hui, on parlera du modèle «effet de levier». Ce modèle-là a effectivement un certain nombre d'inconvénients sur lesquels on pourra revenir. Il a des avantages mais il a des inconvénients. Les fonds de financement de la production indépendante sont de plus en plus morcelés, puisqu'ils sont partagés par un nombre de plus en plus grand de joueurs, et surtout je pense que ce qui est important, c'est de bien saisir qu'ils sont guidés par des règles commerciales. Oui.

**Le Président (M. Rioux):** Il vous reste deux minutes.

**Mme Girard (Doris):** Je vais essayer. Quand je pense que mon prédécesseur avait eu 50 minutes, je me demande ce qui s'est passé entre les deux commissions. Ha, ha, ha! Je vais essayer d'aller le...

**Le Président (M. Rioux):** Other times, other ways.

**Mme Girard (Doris):** Ha, ha, ha! Je trouvais que c'étaient des préalables importants, M. Rioux.

**Le Président (M. Rioux):** Vous aurez l'occasion d'y revenir dans les réponses que vous allez donner aux députés.

**Mme Girard (Doris):** Certainement. Alors, bref, ce qu'on voulait vous dire, c'est que ce modèle-là ne prend pas en compte le fait que nous sommes dans une mission publique, et je pense que c'est le point important, là, des inconvénients que nous voulions mentionner.

Je voulais parler plus spécifiquement des différents objectifs du plan, mais j'ai l'impression qu'on va y aller en réponse aux questions. Je voulais vous parler en particulier de la question de la dimension régionale dans tous les secteurs de Télé-Québec. Je pense que, si vous m'accordez quelques minutes, M. le Président, c'est sur cette question-là que je vais m'attarder.

**Le Président (M. Rioux):** Une minute. C'est ce qui vous reste.

**Mme Girard (Doris):** Concernant, donc, l'objectif d'intégrer la dimension régionale dans tous les secteurs de l'exploitation, nous avons fait un certain nombre de choses, mais d'abord je voudrais vous expliquer le principe autour duquel les activités de programmation se sont centrées. Le principe est de dire

que nous favorisons l'intégration des réalités régionales à l'intérieur de plusieurs émissions plutôt que le regroupement de plusieurs segments dans une même émission spécifiquement destinée aux régions. Alors, simplement pour vous signaler qu'on consacre autant de ressources aux projets provenant des régions, mais qu'il est moins facile de cibler la part réservée, puisque c'est un peu partout dans la programmation que ça se passe et pas à un seul endroit. Voilà, M. le Président. Nous allons demeurer disponibles pour les questions.

#### Discussion générale

**Le Président (M. Rioux):** Merci beaucoup, Mme la présidente. Alors, nous allons tout de suite procéder à la période de questions. Alors, Mme la députée de Sauvé. Oui?

**Mme Beauchamp:** Oui.

**Le Président (M. Rioux):** Très bien. Allez-y, madame.

**Mme Beauchamp:** Merci, M. le Président.

**Le Président (M. Rioux):** Mais je voudrais vous dire, chers collègues, des questions brèves qui vont appeler, espérons-le, des réponses brèves, de sorte qu'on puisse échanger le plus grand nombre possible d'idées et d'opinions au cours de notre rencontre. Alors, voilà.

#### Positionnement dans le marché télévisuel québécois

**Mme Beauchamp:** Vous avez ma collaboration. Mme Girard, dans mes remarques préliminaires, je vous ai invitée à ce qu'on aborde la question du positionnement de Télé-Québec, de son positionnement stratégique dans un univers où on est de plus en plus face à de grands joueurs. Je pense qu'on n'a pas à revenir... Ou on peut peut-être prendre un exemple, celui, là, de l'arrivée prochaine de Quebecor Média qui devrait contrôler, par exemple, 50 % environ de l'assiette publicitaire au Québec. Et je rappelle aussi que la Caisse de dépôt et placement du Québec, par un investissement de 2,2 milliards, le plus important de son histoire, détient donc 45 % des actions de Quebecor Média. J'imagine qu'à entendre des chiffres comme 2,2 milliards ça doit faire frissonner les gens de Télé-Québec.

Ma question, c'est: Est-ce que Télé-Québec ne se sent pas un peu petite dans cet univers, surtout que le gouvernement du Québec actuel a démontré beaucoup d'intérêt, par les propos, par exemple, du vice-premier ministre, a démontré énormément d'intérêt — peut-être, jusqu'à maintenant, plus d'intérêt — pour cette télévision privée, Quebecor Média, ou encore les autres chaînes privées, en accordant un crédit d'impôt maintenant aux télédiffuseurs lorsqu'ils produisent des émissions? Donc, est-ce que le gouvernement actuel n'a pas démontré jusqu'à maintenant plus d'intérêt pour la télévision privée que pour sa télévision publique? Est-ce que vous comptez réagir à cet état de fait? Est-ce que, par exemple, vous comptez défendre l'assiette

publicitaire de Télé-Québec en déposant un mémoire devant le CRTC sur la question des grands joueurs ou de Quebecor Média? Et j'aimerais vous réentendre aussi sur, donc, votre marge de manoeuvre du point de vue budgétaire.

**Le Président (M. Rioux):** Alors, Mme Girard, si vous faites appel à des collègues, vous avez juste à me le signaler, et ça me fera plaisir de leur donner la parole. Mais c'est vous qui décidez qui parle.

**Mme Girard (Doris):** Parfait. Merci, monsieur. Il y a plusieurs questions, Mme Beauchamp, dans votre question, mais ce qu'il est important, je pense, de retenir de la position que, nous, on a adoptée... C'est bien évident qu'il y a des mouvements, il y a des tractations d'une nature assez spectaculaire, cette année en particulier, là. Je dirais que, depuis le mois de janvier, c'est presque à toutes les semaines qu'on voit un nouveau partenariat s'afficher ou s'affirmer. Je pense que, dans tout ça, ce qui est important, c'est que Télé-Québec renforce sa position en tant que diffuseur public et conserve un positionnement distinctif.

Une des parties de la présentation que je voulais faire, c'était celle de dire: Télé-Québec a sa place dans le marché et dans l'offre de programmes francophones dans la mesure où elle fait le travail qu'elle est supposée faire, et c'est ce qu'on fait actuellement. Dans ce sens-là, ce qu'on fait, il y a très peu de chaînes qui le font, et je dirais que, cinq fois sur six, quand on se pose une question sur les choix qu'on fait au niveau de l'antenne, on se pose la question: Est-ce que ça peut être fait ailleurs? Et la réponse, c'est non. Dans ce sens-là, la légitimité de Télé-Québec est réaffirmée jour après jour. À ce point de vue là, je n'ai pas vraiment d'inquiétude.

Sur la question des finances de Télé-Québec, je ne vous cache pas que la première des choses qu'il fallait régler, c'était la question de la dette, et on a eu tout l'appui requis pour que ça finisse par se régler. Mais Télé-Québec avait d'abord à repositionner sa programmation, ces preuves-là ont été faites, et tout le monde nous a — comment dire? — confirmé les attentes et la qualité de ce qui était perçu. La deuxième chose — et on y travaille très fort — c'est celle de consolider, là, les ressources actuelles de Télé-Québec. Et je pense qu'on a toutes les raisons de croire que ces dossiers-là devraient donner des résultats dans les prochains mois. Donc, ce n'est pas l'acquisition de Vidéotron par Quebecor ou par Rogers qui conditionne les moyens de la télévision publique au Québec uniquement. C'est un environnement dans lequel on s'inscrit, et je pense que Télé-Québec suit son cours, son parcours dans le cadre de son mandat et de sa mission. Et, plus on va faire ça, plus on va avoir de ressources pour le faire, probablement plus le caractère essentiel de cette chaîne-là va apparaître clairement aux yeux de tous.

**Le Président (M. Rioux):** Mme la députée.

#### Établissement de partenariats et d'alliances stratégiques

**Mme Beauchamp:** Merci. Dites-moi, dans votre document, dans votre plan triennal, vous nous

parlez souvent de partenariats, de partenariats possibles. Capital Communications, la filiale de la Caisse de dépôt et placement, a beaucoup, beaucoup d'argent à la disposition d'entreprises dans le domaine des communications et dans le domaine culturel même maintenant. Avez-vous des pourparlers ou des discussions avec Capital Communications pour être un partenaire de Télé-Québec? Est-ce que c'est quelque chose d'envisageable?

**Mme Girard (Doris):** Ce qui...

**Le Président (M. Rioux):** Mme Girard.

**Mme Girard (Doris):** Oui, monsieur. Ce qui est important... Ha, ha, ha! Les objectifs que vous avez dans le plan triennal qui vous a été déposé sont les objectifs poursuivis par Télé-Québec pour les trois prochaines années. Le recours aux alliances et aux partenariats n'est pas quelque chose qu'on exclut, au contraire. Par contre, il faut bien se rappeler que c'est un moyen d'atteindre les objectifs, ce n'est pas une fin en soi.

● (14 h 40) ●

Dans ce sens-là, il y a déjà un certain nombre de partenariats qui existent actuellement, qu'on cherche à consolider, et je vous dirais qu'il n'y a pas une semaine où on n'a pas une proposition qui nous fait réfléchir à: Est-ce que c'est la meilleure manière d'atteindre notre objectif? Est-ce qu'on ne pourrait pas regarder comment Télé-Québec pourrait se renforcer de telle et telle manière? Donc, dans ce sens-là, il y a une ouverture chez nous à regarder différentes propositions, mais ce qui est essentiel, c'est de trouver les moyens pour atteindre les objectifs dont on a parlé.

Un des exemples qui me vient, c'est la télé des arts, qui est un bon exemple, je pense, de partenariat que Télé-Québec a conclu, cette nouvelle chaîne pour laquelle le CRTC vient de nous donner une licence. On est associés avec BCE Médias, avec Radio-Canada, avec la SeptARTE et avec un producteur privé qui est l'équipe Spectra. On a 25 % des actions. On a monté ce projet-là parce qu'il y avait là des objectifs importants pour Télé-Québec, on a trouvé les ressources qu'il fallait pour le faire, et c'est un partenariat, dans l'environnement où on est, qui consolide notre position. Donc, c'est un exemple de partenariat, je pense, qui illustre un peu comment on aborde cette question-là.

**Le Président (M. Rioux):** Je pense que, tout à l'heure, votre collègue...

**Mme Beauchamp:** M. le Président...

**Le Président (M. Rioux):** Oui.

**Mme Beauchamp:** ...je veux juste savoir comment... Est-ce qu'on répartit le temps également par blocs?

**Le Président (M. Rioux):** Oui, oui, oui. Également par blocs, oui.

**Mme Beauchamp:** Parfait. Merci.

### Positionnement dans le marché télévisuel québécois (suite)

**Le Président (M. Rioux):** Ça ne sera pas long, les collègues ministériels, je vais vous donner la parole. Vous avez parlé de 1995 comme étant un moment important dans la vie de Télé-Québec. Je pense que tout le monde le reconnaît, il y a eu un virage absolument magistral et une partie importante de la production a été confiée à l'entreprise privée. Il y a eu ce qu'on pourrait appeler un phénomène de sous-traitance qui est rentré à Télé-Québec, mais ça n'a pas été facile. Moi, je me souviens très bien du contexte, là: ça brassait dans cette boîte.

En même temps qu'une partie de la production se privatise, en même temps aussi que — ma collègue de Sauvé l'exprimait tout à l'heure — les joueurs deviennent de plus en plus gros, de plus en plus riches, de plus en plus milliardaires, arrivent en plus de ça les téléspécialisées. Alors, quand on regarde les chaînes, disons, généralistes, on essaie de voir comment on pourrait positionner Télé-Québec dans tout ce marché-là. Et vous avez évoqué la télé des arts où vous êtes partenaire en plus, mais ça, c'est du câble. Je vous avoue que, pour le commun des mortels, quand on regarde comment vous essayez de vous faufiler par votre programmation pour jouer une partie intéressante sur le plan culturel et éducatif, qui devienne une forme de télé spécialisée, et par ailleurs quand vous donnez dans les affaires publiques, dans le cinéma et toutes sortes d'éléments dans votre programmation qui vous font rejoindre la concurrence qui est assez féroce, et assez virulente, et qui souhaiterait bien que vous ne soyez pas là parce que vous allez chercher de la commandite et qu'ils aimeraient bien mettre la main dessus — marché tout petit — on se demande, ma foi, comment positionner cette télé-là pour qu'elle franchisse le 3 %, 4 %, 5 %, 6 % et 7 %, si possible, et la rendre rentable.

Même s'il y a eu des efforts louables, on dirait que vous vous cherchez encore. Et là, si on finissait par fionner encore plus nos propos et vous demander de vous définir comme télé éducative et télé culturelle, je pense qu'on aurait des problèmes. Mais, moi, je vous le dis, je vous regarde aller, puis on dirait que vous mangez à peu près à tous les râteliers pour essayer d'assurer votre subsistance au fond. Puis c'est normal, il n'y a personne qui va vous en vouloir, mais votre positionnement m'apparaît difficile à saisir comme payeur de taxes et surtout comme député.

**Mme Girard (Doris):** Écoutez, une des choses qu'il est important de se dire et de se redire, c'est qu'on s'est recentrés, on s'est concentrés. Quand on disait tout à l'heure culture, éducation, jeunesse, ce sont vraiment les trois grands axes de la programmation de Télé-Québec. Et ce virage-là qui a été pris en 1998 donne des résultats.

Par rapport à là où on était, ce qu'on voit, c'est qu'il y a une clientèle, une partie des téléspectateurs qui est chez nous. On est en position dominante par rapport aux émissions jeunesse, et ce n'est pas du tout flou. En tout cas, pour la compétition, c'est loin d'être flou, c'est très, très clair qu'on mène le bal de ce côté-là. Dans ce sens-là, on est exactement là où on devrait être. Ce qui

nous manque pour être là avec peut-être 4 %, 4,5 %, c'est d'occuper, avec ces mêmes objectifs là, plus de place dans une année. Actuellement, notre production originale se termine au 31 mars. Si on était capables d'aller... On recommence en septembre. Et c'est clairement une question de ressources, et d'argent, et de moyens, ce n'est pas... Les employés sont là, les infrastructures sont là, les ressources sont là, les ressources d'une autre nature, mais il nous manque de sous pour avoir une offre originale durant l'été. Dans le jour, c'est aussi la même chose, il y a un espace là qu'on pourra occuper toujours dans les mêmes axes. Alors, c'est clair, c'est ça, le plan de match, là, c'est consolider notre position au niveau de la programmation, aller plus loin, être plus pointus et offrir davantage. Mais les axes que vous voyez là vont demeurer.

Et, par rapport à l'offre, c'est évident qu'elle s'est multipliée, elle s'est structurée, mais ce que, nous, on fait actuellement en français et qui est offert gratuitement à la population... Parce que ça, il ne faut pas l'oublier, il n'y a pas tant de compétition que ça, et ce n'est pas tout le monde qui est abonné au câble, hein? Le câble rejoint 68 %, je pense, de la population, bon, à peu près, et c'est surtout sur l'île de Montréal. Là. Donc, je pense que c'est des données qu'il faut... C'est certain qu'on s'ajuste à la compétition, on précise les choses. Et mon collègue Mario Clément pourrait certainement vous parler de ce que ça veut dire d'être directeur des programmes dans une télévision comme Télé-Québec de nos jours, parce que c'est un ajustement constant qu'il faut faire. Mais, si vous voulez, M. le Président, qu'on s'étende davantage sur cette question-là, ça nous fera plaisir de répondre à vos questions.

**Le Président (M. Rioux):** ...difficile de définir une niche bien claire lorsqu'on butine partout. C'est difficile, ça. Je pense que les gens de télévision savent ça.

**M. Girard (Doris):** Il y a des champs où on ne butine plus, hein? Il y a des champs... L'information, par exemple, on n'est plus là, on est tout à fait en dehors de ça. C'est des choix qui ont été pris par l'organisation, par l'entreprise. Au niveau des affaires publiques, on a quelques émissions, c'est important. Pardon?

**Une voix:** Peu.

**Mme Girard (Doris):** C'est ça, très peu. Alors, on est même perçus comme ne butinant pas. On est perçus comme ça.

**Le Président (M. Rioux):** On peut dire que vous vous orientez donc carrément vers une télé spécialisée.

**Mme Girard (Doris):** C'est-à-dire qu'on est vraiment une télévision éducative et culturelle. Dans ce sens-là, il y a une forme de spécialisation. Et c'est notre mission, c'est la loi, c'est ce que nous demande la loi.

**M. Inchauspé (Paul):** Cependant, elle est généraliste. Beaucoup de télévisions spécialisées sont, par exemple, sur l'histoire ou autres, tandis que, nous,

c'est les différentes facettes de la culture que nous essayons de représenter, aussi bien les lettres, que les discussions philosophiques, que la cuisine. Il y a donc une notion large. Et, en ce qui concerne, par exemple, une émission comme celle qui nous représente le monde agricole, ça aussi, c'est des cultures de travailleurs.

**Une voix:** *Cultivé et bien élevé.*

**M. Inchauspé (Paul):** *Cultivé et bien élevé.* C'est ça qui fait la différence, c'est que vous regardez les autres télévisions spécialisées dans ce domaine-là, elles sont spécialisées ou en histoire, ou en tel, ou tel élément. Alors, c'est ça, le défi. Nous disons: C'est jouable, difficile mais jouable. Bon.

**Le Président (M. Rioux):** J'ai beaucoup admiré ce que vous avez dit tout à l'heure quand vous avez dit que ce n'est pas joué, c'est très difficile d'être un petit peu généraliste puis un petit peu spécialisé.

**M. Inchauspé (Paul):** C'est ça...

**Le Président (M. Rioux):** Ce n'est pas simple.

**M. Inchauspé (Paul):** ...d'être généraliste dans ce créneau. Mais, vous regarderez, il y a... Vous dites: C'est de la dispersion, mais c'est toutes les formes aussi d'art, musique, théâtre. En tout cas, le directeur de la programmation va le dire, mais c'est consciemment que c'est ça. Bon. Nous pensons que le Québec mérite ça, qu'il y a d'autres pays qui l'ont fait et qu'on mérite ça comme dans une télévision publique.

**Le Président (M. Rioux):** Très bien.

**M. Inchauspé (Paul):** Mais les autres vont nous copier.

**Le Président (M. Rioux):** Ha, ha, ha! Alors, Mme la députée.

#### **Concentration de la propriété dans le marché télévisuel québécois**

**Mme Beauchamp:** Merci. Moi, je veux revenir sur le sujet que j'ai abordé avec vous tantôt. J'aimerais ça avoir une réponse un peu plus précise. Vous avez réagi devant le CRTC pour vous opposer, par exemple, à la venue de TVO sur le territoire du Québec. Avez-vous l'intention d'avoir un débat qui s'annonce devant le CRTC sur l'omniprésence — certains diraient même l'omnipotence — éventuelle de Quebecor Média, entre autres, sur le marché publicitaire, ce qui interpelle votre capacité d'autofinancement? Avez-vous l'intention, oui ou non, de réagir et de prendre position publiquement devant le CRTC ou de prendre une position publique face à ce nouveau joueur ou face à l'ensemble des transformations qu'on a décrites face aux grands joueurs? Je vous rappelle que vous l'avez fait spécifiquement dans le cas d'une plus petite télévision, TVO en Ontario. Allez-vous le faire dans ce qui concerne Quebecor Média, la propriété de TVA et de TQS?

● (14 h 50) ●

**Le Président (M. Rioux):** Mme Girard.

**Mme Girard (Doris):** Tout d'abord, simplement un point pour préciser que, dans le cas de TFO, il y avait un principe avec lequel on était — comment dire? — tout à fait d'accord, c'était celui qui voulait que TFO soit diffusée au Québec. On n'était pas du tout contre. Ce à quoi Télé-Québec s'est objectée, c'est au fait que TFO vienne chercher des revenus du câble au Québec. Et ça, c'est majeur, là, ce n'est pas uniquement des revenus publicitaires, ce sont des revenus du câble auxquels Télé-Québec n'a pas droit.

Ceci étant dit, la question de la concentration de la propriété et la question de ce qui est en train de se passer actuellement avec Vidéotron, Quebecor, TQS ou TVA, c'est une question qui nous préoccupe beaucoup. Il n'est pas exclu qu'on prenne position publiquement là-dessus, mais c'est prématuré pour l'instant de vous donner une réponse définitive là-dessus. C'est bien évident qu'on est préoccupés par ça.

#### **Heure de diffusion de la période de questions et réponses orales de l'Assemblée nationale**

**Mme Beauchamp:** J'aurais peut-être une autre question. M. Inchauspé, vous venez de mentionner que l'aspect culture à Télé-Québec est abordé de façon très, très large. Vous avez dit: Ça va des lettres, mais aussi à la cuisine, à la culture même de potager, etc. Est-ce que ça peut comprendre la politique? Ce que je veux dire par là, c'est que vous avez fait le choix de déplacer la diffusion de la période de questions de l'Assemblée nationale. C'est un choix dont on entend beaucoup parler lorsqu'on se promène en région. Je vous rappellerais même que le président de l'Assemblée nationale, qui, je pense, occupe un poste où il parle au nom de l'ensemble de la députation et, je pourrais même dire, de la population du Québec dans ce cas-ci, a interpellé en Chambre la ministre de la Culture pour qu'elle fasse des représentations auprès de Télé-Québec pour que Télé-Québec revoie cette décision.

Vous avez mentionné la portée que vous avez en termes d'antenne sur le territoire québécois, etc.. Donc, pour que vous jouiez votre rôle en matière de culture, culture politique, certains diront, mais aussi peut-être en matière d'éducation... On est dans un contexte — et on peut le dire et on peut l'admettre ici, ça a déjà été fait — où on sait que la population présente un certain niveau de désabusement, sûrement d'incompréhension face à la chose politique. Et, pendant que ce niveau-là, peut-être, augmente, ce niveau de désabusement. Télé-Québec fait le choix de reléguer la période de questions, d'actualité politique, à 0 h 30 et de remplacer ça, j'imagine — ça fera partie de votre réponse — par une émission plus de ce qu'on appelle habituellement «human interest» sur les politiciens.

J'aimerais ça que vous m'expliquiez ce choix, mais surtout j'aimerais ça savoir si vous avez bel et bien eu, suite à l'appel du président de l'Assemblée nationale à la ministre de la Culture, des représentations de la ministre de la Culture et des Communications en ce sens, s'il y a eu échange de lettres, s'il y a eu réponse à ça et si vous pouvez réévaluer finalement cette question-là et vraiment jouer

le rôle à la fois culturel et éducatif que Télé-Québec pourrait jouer sur cette question d'informer les gens des débats de l'Assemblée nationale.

**Le Président (M. Rioux):** Mme Girard.

**Mme Girard (Doris):** Votre question semblait s'adresser à M. Inchauspé.

**Le Président (M. Rioux):** Ah oui? Allez-y, monsieur.

**M. Inchauspé (Paul):** Très bien. Moi, au niveau du principe, je pense que, en tout cas, la réalité politique doit se retrouver à l'intérieur de cet élément-là. Par contre, je ne suis pas au courant de tractations qui ont eu lieu relativement à ce type d'émission par rapport à l'Assemblée nationale. Je sais qu'il y eu a des choses puis je ne pourrais pas vous en parler de façon très précise. Alors, je préférerais laisser à Mme Girard ou à Mario...

**Mme Girard (Doris):** Oui, je demanderais à M. Clément de répondre. Mais je voudrais signaler qu'il y a une émission qui s'appelle *1045, des Parlementaires* que Télé-Québec produit ici et qui a quand même un certain impact. En tout cas, si je me fie aux relations qu'on a avec les téléspectateurs, c'est une émission qui fait oeuvre d'éducation par rapport à ça et qui rejoint plusieurs objectifs. Par rapport à la question de la diffusion des débats parlementaires, une des choses qui sont explorées et qui nous ont contraints par rapport à ça, c'est la durée et la date de début, surtout, des travaux qui nous posent des questions techniques. Mais Mario Clément pourrait certainement mieux vous l'expliquer.

**Le Président (M. Rioux):** M. Clément.

**M. Clément (Mario):** Bien, écoutez, dans des choix de programmation qu'on fait, là... On sait, par exemple, que la période de questions peut attirer entre 15 000 et 20 000 personnes peu importe l'heure où on va diffuser ça. Alors, c'est sûr que, quand on fait des choix de programmation, on ne va pas mettre une émission qui va attirer 15 000 personnes en plein milieu de la soirée. Alors, ce qu'on fait, c'est qu'on la diffuse une heure après qu'elle a eu lieu ici, au parlement. Donc, elle est diffusée l'après-midi, vers 15 heures ou 16 heures, et puis elle est rediffusée à la fin de la soirée. Alors, pour nous, on considère que, pour ce type d'émission là, la place qu'on lui donne dans la programmation est tout à fait pertinente et cohérente avec l'ensemble du mandat de la télévision que nous faisons.

Alors, c'est bien évident qu'on est là aussi pour attirer les téléspectateurs sur d'autres produits. On a un rôle à jouer en culture, on a un rôle à jouer par rapport au cinéma, et ainsi de suite, on fait de l'information, on a des interventions à faire dans d'autres secteurs. Alors, c'est sûr qu'il faut favoriser aussi ces places-là à l'antenne, et c'est ce qu'on fait.

**Le Président (M. Rioux):** Très bien. Alors, M. le député d'Iberville.

## Dimension régionale dans la programmation

**M. Bergeron:** Merci, M. le Président. Mme Girard, vous avez tantôt évoqué le sous-financement de Télé-Québec. Vous avez aussi parlé de télé publique. J'aimerais aborder la dimension régionale et les nouvelles technologies. Je présume que, à première vue, ça doit être difficile de concilier régionalisation et nouvelles technologies dans un contexte de mondialisation où vous êtes un joueur relativement petit et un grand territoire. O.K.? Sur les 17 régions du Québec, il y a des régions qui sont en perte de vitesse, qui s'essouffent économiquement. De quelle façon on peut concilier la régionalisation, disons, en fin de compte, une présence de Radio-Québec dans ces régions et donner une image des régions à ces populations-là par rapport à un centre qui est dynamique comme Montréal et dans une perspective d'égalité des chances, donc que le jeune qui est dans une région qui s'essouffit économiquement se reconnaisse dans la programmation, d'une certaine façon, de Radio-Québec par rapport aux jeunes Montréalais?

**Le Président (M. Rioux):** Alors, Mme la présidente.

**Mme Girard (Doris):** C'est une vraie question. C'est une question importante et c'est un défi aussi pour Télé-Québec. L'objectif qu'on vise, c'est vraiment de faire en sorte que ce qui se passe sur l'ensemble du territoire du Québec trouve sa place à l'antenne de Télé-Québec, et tous les moyens sont à notre disposition. Vous parlez des nouvelles technologies. Si on peut les utiliser, si elles peuvent nous avantager, c'est ce qu'on fait. Je pense que l'approche qu'on a prise actuellement est une approche pragmatique, réaliste compte tenu des moyens qu'on a, parce que, actuellement, il ne faut pas se le cacher, par rapport aux régions, ce qu'on se dit entre nous, que je peux bien répéter ici, c'est: On a une bonne voiture qui est en ordre et on a des vérifications régulières, on a un bon conducteur, on paie nos assurances, le stationnement est déneigé, mais on n'a pas d'argent pour mettre l'essence dedans. C'est aussi simple que ça et c'est devant ça qu'on est.

Les choix qui ont été faits dans le passé font en sorte qu'on peut difficilement donner plus que ce que vous voyez actuellement à l'antenne par rapport à ce qui se passe sur l'ensemble du territoire. Il y a plusieurs émissions qui intègrent des segments... Par exemple, *Cultivé et bien élevé, Les choix de Sophie*. Les mandats mêmes de ces émissions-là, nous, on leur demande d'aller refléter ce qui se passe dans l'ensemble des régions. Il y en a plusieurs, là, les noms me manquent: *Cent titres, Attendez que je vous raconte...*, *1045, rue des Parlementaires, Les choix de Sophie*, etc. Donc, elles sont nombreuses, ces émissions-là, mais dans chacune d'elles il y a des segments qui viennent de l'extérieur de la zone métropolitaine. Ça nous importe, mais c'est difficile pour les téléspectateurs de percevoir — comment dire? — la densité de la dimension régionale. C'est un vrai pari.

Et la seule chose qu'on peut vous dire, c'est que plus on va avoir de ressources, plus il va y en avoir, plus ça va paraître et plus le jeune qui vit à Gaspé va se

reconnaître dans cette télévision-là. C'est ça, il n'y a pas de panacée, il n'y a pas de solution miracle. Ce qu'il est important de dire, c'est qu'on est résolument décidés à faire en sorte que le fait d'être présent partout sur le territoire devienne un caractère distinctif pour Télé-Québec et facilite notre positionnement. Autrement dit, que ça, ça fasse en sorte que notre télévision soit différente des autres, et c'est à ça qu'on travaille.

**M. Bergeron:** Mais, chère madame, est-ce que le fait d'avoir plus d'argent, ce serait la condition sine qua non pour sortir le char du stationnement?

**Mme Girard (Doris):** Bien, quand on a l'a, là, en tout cas, on pense... Nous, c'est l'analyse qu'on fait. Là, ce qui nous manque, c'est ça. On a du personnel dans les régions, on a des bureaux dans neuf régions. Ici, à Québec, on est présents ici, sur la colline, et on a doublé, triplé notre capacité de production dans la capitale nationale. Un peu partout, les choses se sont — comment dire? — attachées, ficelées. Une fois que le repositionnement a été fait à l'antenne en 1998, là il y a eu beaucoup de choses qui ont été mises en branle par rapport aux régions. Mais, pour que ça devienne plus probant, plus important et plus signifiant, il va falloir qu'on mette plus de ressources là-dessus, sinon on va défaire un bout puis on va se priver de la jambe gauche pour faire avancer la jambe droite. Là, ce n'est pas nécessairement mieux.

● (15 heures) ●

**Le Président (M. Rioux):** Merci.

### **Intégration des nouvelles technologies**

**M. Bergeron:** Une dernière question concernant les nouvelles technologies. Bon, vous avez parlé de numérisation, vous avez parlé de multimédia, et ça veut dire qu'il faut faire les bons choix. On vit dans un domaine où tout s'accélère, et il faut justement, parce qu'on est dans un contexte où les budgets sont restreints, faire le bon choix pour ne pas gaspiller l'argent public.

J'aimerais que vous me parliez, disons, des choix que vous allez avoir à faire. Et, lorsqu'on a à bâtir, je ne sais pas, moi, une programmation sur une période plus ou moins longue ou à faire des choix au niveau technologique, de quelle façon ça s'effectue au sein de votre conseil d'administration ou, je ne sais pas, moi, au sein de Télé-Québec?

**Le Président (M. Rioux):** Mme Girard.

**Mme Girard (Doris):** Je dirais que, par rapport à l'exploitation des nouvelles technologies, il y a deux volets. D'abord, il y a la question de la numérisation de nos infrastructures, la numérisation de nos émetteurs, de nos antennes et de nos outils de production, nos caméras, etc. Donc, ça, c'est un volet qui est en cours actuellement. Alors, on a des ressources à déployer pour prendre le virage du numérique. Au fur et à mesure que nos installations deviennent désuètes, on les remplace et on les remplace par du numérique. Ça demande un investissement important en dollars. Malheureusement, je suis obligée de vous répondre en dollars. C'est ça. Alors, ça, c'est pour la partie numérisation des infrastructures.

Pour tout l'autre volet qui est celui du multimédia — Mme Beauchamp a parlé de notre site tout à l'heure — on a un nouveau site depuis le 4 septembre. Je ne sais pas si vous l'avez vu, mais, nous, on est bien contents parce qu'il s'est revampé un peu. Donc, ça, c'est important d'avoir une présence sur Internet.

L'autre chose, c'est les sites d'émission. Donc, il y en a un certain nombre, et on va les augmenter au fur et à mesure que le temps va nous le permettre. Mais, également, on a une offre complémentaire sur Internet. Alors, ce sont des sites qui ne sont pas nécessairement des émissions, et c'est en particulier au niveau de *Carrefour Éducation* que ça se passe. Donc, les services aux écoles, on a la banque de produits et services avec la France, une entente qu'on a signée avec La Cinquième, la télévision éducative française, qui fait en sorte que Télé-Québec est dans un mode service aux écoles à travers les nouvelles technologies.

Au fond, c'est des outils qui sont à notre disposition pour faire le travail qu'on faisait avant autrement. On distribue des vidéos éducatifs, on fait toutes sortes de choses à travers ces outils-là. Je ne sais pas si Jacques Lagacé pourrait développer un peu plus là-dessus, mais...

**Le Président (M. Rioux):** M. Lagacé.

**M. Lagacé (Jacques):** Je pense que ce qui est important de souligner, c'est qu'il y a des choses qui s'imposent. Doris a parlé de la numérisation des caméras, etc.; toutes les télévisions le font. Donc, ces choix-là s'imposent d'eux-mêmes et donc ça ne se pose pas comme question à savoir s'il y a des choix de ce côté-là.

Du côté du multimédia, effectivement il faut se positionner beaucoup plus finement. Je pense que l'offre qu'on fait actuellement au niveau éducatif est vraiment une offre intéressante et performante. Avec le ministère de l'Éducation, on a développé le plus gros site de ressources à offrir aux professeurs du primaire et du secondaire au Québec et on a fédéré un ensemble de sites qui travaillent avec nous et qui sont dans toutes les régions du Québec, hein — il y a des sites à Québec, à Sherbrooke, etc. — où l'ensemble des ressources sont mises à la disposition des écoles. On n'aurait pas pu faire ça seuls. Ça va revenir souvent. Si l'Éducation n'était pas avec nous pour faire ça, l'ensemble des services éducatifs et l'offre Internet à Télé-Québec, c'est de l'ordre de 1 million de dollars par année quand vous le regardez. Et ça, oublions ça, on n'est pas capables de faire ça seulement avec nos propres moyens; il faut avoir des partenaires.

**Le Président (M. Rioux):** Bien. Mme la députée de Sauvé.

### **Heure de diffusion de la période de questions et réponses orales de l'Assemblée nationale (suite)**

**Mme Beauchamp:** Merci, M. le Président. Très brièvement, ce serait une remarque préliminaire à ma question, ce que j'ai abordé tantôt concernant donc la diffusion du travail parlementaire et, entre autres, de la période de questions.

Je vous avoue que j'ai beaucoup de difficultés à me contenter de la réponse qui m'a été faite, à savoir: ça rejoint 15 000 à 20 000 personnes, peu importe l'heure de diffusion. Je suis un peu étonnée lorsqu'un directeur des programmes qui est aussi vanté pour le talent d'innovation qu'il peut déployer pour augmenter la part de marché de Télé-Québec, entre autres au niveau culture, qu'on ne fasse pas preuve aussi d'imagination pour augmenter l'intérêt des Québécois et des Québécoises au niveau de leur culture politique.

Donc, je pense que je lance un appel, comme parlementaire. Et, vous savez, on est très mal placés, on a de l'air à vouloir jouer à la vedette: Placez-nous en «prime time», s'il vous plaît. Ce n'est pas de ça qu'il est question ici, mais bien que l'ensemble de la population du Québec... Vous vous donnez comme mandat de rejoindre la collectivité et de refléter la collectivité. C'est bien d'assurer, par la télévision publique que se paient les Québécois et les Québécoises, l'accès à l'actualité politique en ayant accès à la période de questions, mais à des heures où, bien sûr, ils peuvent vraiment être rejoints. Et, je pense, je fais appel à la capacité d'innovation, de créativité de Télé-Québec pour faire oeuvre d'éducation et pour participer à la culture politique des Québécois et des Québécoises, et je le fais comme le président de l'Assemblée nationale l'a déjà fait également avant moi.

#### Protocole d'entente avec le ministère de l'Éducation

Maintenant, je veux poursuivre sur la question un peu... Vous avez abordé, M. Lagacé, la question de l'offre de Télé-Québec au niveau de l'éducation dans les différents produits, et tout ça. Je vous écoute parler des différents sites offerts aux écoles, et tout ça. Mais j'y reviendrai, parce que j'ai vu de vos déclarations sur, quand même, un peu la contre-performance de certains de ces sites, mais j'y reviendrai.

Mais je voudrais qu'on se situe plus au niveau du citoyen et de la citoyenne qui écoutent la programmation de Télé-Québec. Télé-Québec a une mission éducative. Télé-Québec a même un protocole d'entente avec le ministère de l'Éducation du Québec. Je suis là et je me pose la question toute simple, comme citoyenne du Québec. Le milieu de l'éducation vit, cette année, des bouleversements importants avec un nouveau régime pédagogique. Ça interpelle tous les parents du Québec, ça interpelle les enfants du Québec. Et, à mon sens, je n'ai pas vu là de véritable partenariat, de stratégie entre le ministère de l'Éducation et Télé-Québec, comme, je pense, les citoyens du Québec auraient pu s'y attendre pour que Québec joue son rôle, sa mission éducative, alors que le milieu de l'éducation est si interpellé.

À quoi ça ressemble, la mission éducative de Télé-Québec? Le protocole d'entente que vous avez avec le ministère de l'Éducation, nous l'avons demandé au ministère, ça a pris une semaine. Il ne semblait pas reposer sur le coin du bureau de quelqu'un qui y faisait référence à chaque jour, là; ça semblait être très, très loin dans un classeur. Il date de 1986 et de 1987.

Et, quand je vois, pour moi, honnêtement, des occasions ratées où Télé-Québec peut jouer son rôle de

partenariat avec le ministère de l'Éducation sur des choses qui interpellent autant les citoyens du Québec, les parents du Québec, comme la réforme pédagogique, je vous avoue que je me pose la question: Quel est vraiment le poids de ce protocole d'entente signé avec le ministère de l'Éducation du Québec?

**Le Président (M. Rioux):** Une bonne question.

**Mme Girard (Doris):** Oui.

**Le Président (M. Rioux):** Oui.

**Mme Girard (Doris):** Écoutez, je vais peut-être vous donner quelques éléments de réponse et je passerai la parole à mon collègue Jacques Lagacé, qui a vraiment suivi ce dossier-là de manière — comment dire? — plus régulière.

Mais ce qui est important de dire, c'est qu'avec le ministère de l'Éducation on est vraiment dans une relation de partenariat qui s'est installée dans le temps. Autrement dit, on a, ensemble, développé des projets et fait des projets depuis plusieurs années. Je pense que l'entente date de 1986, ce qui est unique dans l'histoire, en tout cas, de Télé-Québec, et probablement que le fait d'être une télévision éducative est la bonne explication. Mais on a un comité de liaison permanente. Donc, il y a des réunions régulières entre le ministère et Télé-Québec. Jacques pourra en témoigner, c'est lui qui nous représente à cette table-là. Et puis ce n'est pas une fois par trois ans, là, c'est beaucoup plus régulièrement que ça.

Et il y a des projets qui se sont faits à cause de la collaboration qu'on avait avec le ministère. Je pense en particulier à *Cornemuse* qui est une émission pour enfants. C'est évident que la forme que prennent nos partenariats, ce sont des émissions, et ça, il faut se le dire, qui prennent toutes sortes de formes, dépendamment des objectifs qu'on se donne. Un des objectifs qu'on avait, nous, c'était de redevenir une télévision, enfin, qui signifiait quelque chose pour les différents groupes d'âges. Donc, *Cornemuse*. Ensuite, il y a eu *Macaroni tout garni*. C'était un plan qu'on avait fait, entre autres, avec le ministère et qu'on a poursuivi.

Notre service aux écoles qui fait la distribution des vidéos éducatifs, c'est aussi là un service qu'on n'aurait pas pu mettre sur pied et conservé si on n'avait pas eu ce partenariat avec le ministère. En fait, la banque de produits et services également est supportée par cette fameuse entente qu'on a avec le ministère.

Donc, c'est une somme d'actions de cette nature-là, Mme Beauchamp, que nous faisons avec eux, de concert avec eux, en fonction de leurs objectifs et des nôtres, mais tout ça, ça se traduit par des émissions que les téléspectateurs écoutent à l'antenne de Télé-Québec principalement. Il y a également *Carrefour Éducation*. Donc, c'est à peu près les zones où il y a eu des projets concrets qui peuvent être reliés à cette entente-là.

**Le Président (M. Rioux):** Oui?

**Mme Beauchamp:** Mme Girard, si vous permettez, je repose ma question aussi simplement que possible: Pourquoi ce rendez-vous raté entre le

ministère de l'Éducation et Télé-Québec sur la réforme pédagogique? Si Télé-Québec ne joue pas ce rôle-là, par exemple, qu'est-ce que c'est que sa mission éducative? Vous comprenez ce que je veux dire?

**Mme Girard (Doris):** Oui, oui.

**Mme Beauchamp:** C'est là une télévision au service de la population. Pourquoi ce rendez-vous raté?

**Mme Girard (Doris):** Je pense qu'il y a une chose importante qu'il faut se redire ici, Mme Beauchamp. Peut-être que ça ne répondra pas encore à votre question, mais on fait de la télévision et on est rappelé à l'ordre constamment par rapport à ces questions-là. Autour de la table de la direction de Télé-Québec, au conseil d'administration, on se pose ces questions-là: Il se passe telle chose importante, il y a un débat sur telle et telle question, comment on peut jouer notre rôle?

● (15 h 10) ●

C'est une chose que d'agir dans l'actualité. On a des outils, on a des émissions comme *Droit de parole* qui ont la capacité de faire ça de manière plus — comment dire? — ponctuelle. Par ailleurs, il y a plusieurs chantiers qu'il faut mettre, si on veut, sur la table de travail, un an et demi, deux ans avant que ça devienne une émission, à cause des modes de financement dont vous avez parlé. Commencer une émission ou une série, là, c'est souvent deux ans, deux ans et demi plus tôt.

Donc, on n'a pas la capacité d'intervenir constamment et de manière ad hoc sur des questions comme celle-là, et ça ne veut pas dire que ça ne nous préoccupe pas. Effectivement, on pense qu'il y aurait un certain nombre de propositions d'émissions de télévision à développer avec le ministère de l'Éducation. J'ai rencontré M. Legault à ce sujet-là, il n'y a pas longtemps. C'est prématuré pour nous de dire: Ça prendra telle ou telle forme. Mais on est préoccupés par ça et eux aussi.

Si ça peut répondre à votre question, c'est ce qu'on peut en dire actuellement. Mais, Jacques, peut-être que tu peux expliquer davantage comment on fonctionne au niveau du comité de liaison.

**Le Président (M. Rioux):** Rapidement, monsieur.

**M. Lagacé (Jacques):** Oui. Je dirais rapidement que l'essentiel de ce qu'on a fait avec l'Éducation, il ne faut pas l'oublier, c'est de l'investissement dans le secteur jeunesse où on a été vraiment performants au Québec. C'est-à-dire que je pense que le Québec peut se féliciter de la qualité de sa programmation jeunesse et que, au fond, des *Sesame Street* ici, au Québec, on en a fait: on a fait *Passe-Partout*, on a fait *Robin et Stella*, on fait *Cornemuse* actuellement, qui sont des émissions performantes, qui parlent à 50 % et plus des jeunes Québécois pour qui c'est destiné et qui visent des objectifs précis en termes de développement du jeune enfant. C'est avec l'Éducation qu'on a fait ça.

L'autre chose qu'on fait avec l'Éducation essentiellement, on achète, et du côté anglophone et du côté francophone — parce qu'il y a un service

anglophone chez nous — pour environ 500 000 \$ par année de vidéos et de rentes de services aux écoles directement. C'est sûr que, si on avait des moyens supplémentaires, il y a des choses qu'on a déjà développées dans le passé qu'on pourrait développer, comme certains magazines autour de l'éducation qui nous permettraient, par exemple, de traiter certaines problématiques comme celles-là. Mais je souhaiterais vivement aussi qu'on puisse développer des nouveaux magazines plus proches du domaine de l'éducation. Mais ça, mon collègue Mario, probablement, doit avoir des choses déjà sur... dans ses cartons.

**Le Président (M. Rioux):** M. le député de Saint-Hyacinthe.

### Dimension régionale dans la programmation (suite)

**M. Dion:** Merci, M. le Président. C'est très intéressant et à la fois très, très — comment dirais-je? — très inquiétant...

**Le Président (M. Rioux):** Pas angoissant, j'espère.

**M. Dion:** ...pardon? ah! un petit peu — de voir un peu une mission aussi délicate et assez difficile à affronter, un territoire très grand et un budget si petit. Ça présente toutes sortes de choses bien difficiles à faire fonctionner ensemble.

Moi, je reviendrai sur la question de la régionalisation, parce que tout à l'heure vous nous avez donné une réponse qui est intéressante, qui nous permet de mieux comprendre la façon dont vous abordez le problème. Vous avez parlé de deux choses: à la fois de l'autobus qui n'a pas d'essence pour partir, mais vous avez aussi dit qu'il part, il fait des tournées quand même, ce qui fait que vous avez un certain nombre d'émissions dans lesquelles les gens des régions pourraient se reconnaître. Et vous dites: Bien, si on pouvait y aller plus souvent, si on avait plus de volume, plus de monde se reconnaîtrait. Bon, alors ça va pour ça.

Maintenant, nous, qui avons à répondre à nos gens dans les régions... Parce que les régions, c'est beaucoup de choses: c'est la Gaspésie mais c'est aussi Saint-Hyacinthe. Peut-être, c'est beaucoup plus difficile d'aller à Saint-Hyacinthe que d'aller à Gaspé, peut-être, je ne sais pas, parce qu'on va plutôt à Sherbrooke, ou à Trois-Rivières, ou à Drummondville, parce que Saint-Hyacinthe, c'est à la fois trop proche et trop loin. Mais c'est une réalité avec laquelle on vit, et, nous, on a à répondre aux gens.

Alors, je vais poser ma question de la façon suivante: À travers les objectifs, que vous vous donnez, de régionalisation, est-ce que c'est pensable d'avoir, de rendre public un certain instrument de mesure qui nous permettrait, nous, de dire: Bien, oui, voyez-vous, on a fait ça de plus et, avec tant de millions, on fera ça de plus? Parce que, vous savez, on a vécu aussi une autre époque dans laquelle probablement que la plupart d'entre vous n'étaient pas là, mais où il y avait beaucoup plus de millions à Télé-Québec et il n'y avait pas

beaucoup plus de régions. En tout cas, c'était la réaction. Peut-être, il y en avait plus, mais les gens réagissaient avec une certaine... en tout cas, en disant: On n'en a pas beaucoup. Bon.

Alors, je ne dis pas ça pour vous dire qu'il n'y en avait pas plus; je dis ça pour dire que, quand on a à répondre aux gens, quels sont les instruments de comparaison ou de mesure qui nous permettraient de donner une réponse intelligible et qui nous permettraient de vous dire: On est très content, ou de vous dire: On en voudrait un peu plus?

**Le Président (M. Rioux):** Mme la présidente, est-ce que c'est clair, la question?

**Mme Girard (Doris):** Oui. Je pense que oui. Les attentes sont immenses, sont énormes. Évidemment, si on pouvait avoir des réponses qui fassent en sorte que le progrès accompli se mesure et qu'on puisse en témoigner chaque jour, je serais la plus heureuse. Je pourrais moi-même en témoigner, et ça me ferait plaisir de vous donner ces informations-là. Ce n'est pas la voie qu'on a choisie. Alors qu'on avait une émission régionale qui était visible, que tout le monde pouvait voir...

**Une voix:** Tous les jours.

**Mme Girard (Doris):** ...tous les jours, et qui nous coûtait x milliers de dollars, qui faisait tant de minutes de diffusion, nous, on a choisi de témoigner de ce qui se passait en région dans différentes émissions. Par rapport à l'objectif que vous venez de mentionner, on ne s'est pas rendu service, mais, par rapport à ce que, nous, on pense qui est le plus important, je pense sincèrement que c'est une amélioration.

Et les gens qu'on a rencontrés sur le terrain nous disent: On n'a pas le goût d'être ghettoïsés et d'être plaqués dans une émission qui s'appelle *Régions*. On a des choses à dire sur tous les sujets, on est présents, on a des opinions et on est d'accord avec ça. Mais ça ne facilite pas votre travail et ça ne facilite pas le mien non plus. Parce que, là, c'est moins facile de quantifier et c'est moins facile de donner des réponses en nombre de minutes, parce qu'il n'y a pas toujours le logo «régions» qui est en train de flasher à droite de l'écran quand on parle de ça.

Mais prenez des émissions comme *Cultivé et bien élevé*, pour moi, c'est une émission qui, sans qu'elle ait cette prétention-là, a fait oeuvre, de manière extraordinaire, de ce qui se passait partout au Québec, l'année dernière. Il n'y a personne qui a fait de conférence de presse pour dire: Voilà une émission régionale, mais c'est ce qu'elle fait, cette émission-là. Elle nous montre des hommes et des femmes qui ont choisi de vivre à l'extérieur de la ville et qui vivent des aventures passionnantes, des hommes et des femmes qui sont modernes, qui sont au présent, et je trouve ça fantastique.

Donc, on fait ce qu'on a à faire quand on fait ça, mais, si j'avais des chiffres à vous donner, demain matin, sur le nombre de minutes en région, je ne suis pas sûre que ça améliorerait vos statistiques. Pourtant, ça fait ce qu'on doit faire comme télévision.

**Le Président (M. Rioux):** Moi, je ne peux pas laisser passer ça, cet aspect régionalisation. Télé-Québec est certainement présente en région, mais est-ce que les régions sont présentes dans votre grille horaire, dans votre programmation? Ça, c'est une autre histoire. Ça, c'est une autre histoire. Et, à mon avis, si vous vous contentez de ce que vous faites présentement, n'allez pas croire que vous servez les régions. Ça nous apparaît, encore aujourd'hui, comme des choses pensées à Montréal pour des régionaux.

Moi, je regarde l'émission que vous produisez sur l'agriculture et la culture, *Cultivé et bien élevé*. Ce n'est pas mauvais, c'est sûr, mais est-ce qu'on reconnaît le portrait des régions là-dedans? Ce que vous faites sur le patrimoine, par exemple, qui passe, à mon avis, à une heure impossible...

**Une voix:** Attendez que je vous raconte...?

**Le Président (M. Rioux):** ... — oui, Attendez que je vous raconte... — ça n'a comme pas de bon sens, c'est quasiment irrespectueux.

Moi, je pense que, si vous consultez les régionaux... Parce que je regardais votre plan, je l'ai lu avec beaucoup d'attention. Vous dites là-dedans que vous essayez de refléter les attentes des gens. Moi, je me dis: Comment ils s'y prennent pour aller les chercher? Quand on regarde les régions du Québec et qu'on regarde votre programmation, il y a des efforts qui sont faits pour rejoindre ces gens-là puis les intéresser.

Je suis convaincu qu'il y a des Gaspésiens, vous comprendrez bien, qui sont capables de regarder les shows montréalais puis comprendre ce qu'il y a là-dedans; ce ne sont pas des fous. Mais pourquoi on ne leur montrerait pas des shows gaspésiens, aux Montréalais, aussi? Comprends-tu? Il me semble qu'on devrait un jour en arriver là.

Parce que vouloir régionaliser Télé-Québec, mettre plus d'argent... Moi, je dis: Oui, il faut mettre plus d'argent, mais il faudrait mettre aussi de l'imagination puis un peu de leadership. Parce que les régions ne sont pas... Il n'y a personne, à mon avis, à Télé-Québec qui se réveille la nuit pour penser aux régions, surtout les régions éloignées et les régions comme les nôtres. Elles sont loin. On est tannés, là, nous autres, d'être traités en parents pauvres, et surtout on a l'impression de crier... Le Conseil de la culture de la Gaspésie hurle depuis des années et il le dit à Télé-Québec: On ne veut pas seulement que la Gaspésie soit présente dans votre grille horaire, toutes les régions. Et, si toutes les régions sont présentes, bien on a des chances d'y être de temps en temps.

Ce n'est pas un plaidoyer vibrant en faveur des régions, mais je vous dis: Étant donné que c'est une télé québécoise, financée par les deniers publics, il me semble qu'il y aurait un petit effort à faire de créativité pour refléter un peu plus les régions dans votre programmation. Moi, je trouve qu'il y a quelque chose qui ne marche pas là-dedans. Il y a quelque chose qui ne marche pas là-dedans. Va falloir que vous nous expliquiez pourquoi ça ne marche pas et qui vous consultez quand vous bâtissez votre grille horaire et votre programmation.

● (15 h 20) ●

**M. Inchauspé (Paul):** M. le Président, moi, je voudrais répondre à cette question. Je ne suis pas dans la mécanique ni dans la machine de Télé-Québec. J'ai été nommé là par le gouvernement pour remplir le mandat de Télé-Québec.

Je tiens à vous dire que la question de la régionalisation est une préoccupation constante du conseil d'administration, mais que, en même temps, nous savons que ce mandat qui nous est donné, dans les circonstances actuelles, nous ne pouvons pas le réaliser relativement aux attentes qu'ont les régions de la manière de le réaliser. Je m'explique. Le vice-président du conseil d'administration venait de Gaspésie. Donc, s'il y a quelqu'un qui vous rendrait sensible à cette question, c'est bien lui. Je l'ai dit d'ailleurs à Mme Girard, que mon regret, c'est de ne pas pouvoir encore remplir ce mandat dans la manière dont les gens pensent qu'on devrait le remplir.

Deux remarques. La première. La première année où je suis rentré en fonction, dans le mandat de la régionalisation, il y avait une émission journalière venant des régions. C'était une émission d'information et d'affaires publiques. En même temps, on nous demandait de recentrer le mandat vers le mandat éducatif et culturel. Deuxième contradiction: sur un budget de 18 millions relativement à la programmation, c'était une émission qui, à elle seule, nous prenait le tiers de ce budget. Question que se pose le conseil d'administration: Quel est-il?

On nous demande des choses impossibles alors que le mandat du comité qui avait proposé la relance de Télé-Québec était de constituer un fonds de 25 millions pour pouvoir permettre cet élément-là. Ce débat a eu lieu au sein du conseil d'administration, et nous avons pris des décisions très difficiles qui étaient de diminuer même des équipes que nous avions en région, de supprimer ce type d'émissions, d'affronter les gens dans les régions et recevoir l'écoute sur tout ce qu'ils nous disaient. O.K.? C'était ça, le mandat qui nous avait été donné. Il faut être conséquent avec les moyens.

Et l'autre chose, c'était de nous dire l'imagination que vous demandez. On a passé des heures, les gens du conseil d'administration... En plus, en Gaspésie, on est allés. Peut-être que, étant dans les régions, nous avons une inspiration de l'imagination des régions, de la manière dont nous pouvions, à l'intérieur des contraintes budgétaires et à l'intérieur du nouveau mandat, qui permette de réaliser ces éléments-là. On a établi même une discussion, une politique relativement à cela.

Ultérieurement, lorsque nous sommes passés en commission parlementaire, à chaque fois, nous avons pu indiquer même le nombre d'heures, de minutes qui étaient autour des régions. Mais je me rends compte que ce n'est pas encore suffisant. Les gens rêvent toujours d'une émission d'information, qu'il y aurait tous les soirs, dans les régions. O.K. Ce n'est pas dans notre mandat.

En conséquence, la régionalisation nous étant donnée, nous le réalisons autrement. Nous le réalisons avec ce qu'on vous a dit: à l'intérieur de l'ensemble de la programmation, de pouvoir aller chercher des réalisations des régions, de pouvoir aller chercher des... En même temps qu'on nous disait: Vous faites — vous-

même, vous l'avez dit — de la sous-traitance. C'est ça, la réalité dans laquelle nous nous sommes trouvés. Et, nous, on s'est dit la chose suivante: Si on est conséquents avec le mandat de la régionalisation, il faudra aussi que, dans la recherche des producteurs, on aille chercher des producteurs régionaux. Écoutez, on a essayé de décliner le mandat de la régionalisation dans le contexte dans lequel on était. Alors, moi, je voudrais défendre les gens de Télé-Québec là-dessus. Mais, en même temps, je vous dis: La manière dont nous le faisons n'est pas satisfaisante. La manière dont les gens pensent que ça devrait être, c'est autre chose.

Alors, je tenais à préciser ces éléments-là, parce que, au bout du compte, moi, je trouve que c'est injuste, c'est insuffisant mais c'est injuste. De là à prétendre qu'il n'y a pas une préoccupation, je vous assure... Et, tant que je serai là — elle le sait, Mme la P.D.G., elle le sait — cette question de la régionalisation va toujours me préoccuper. C'est insatisfaisant, ce que nous faisons.

**Le Président (M. Rioux):** Donc, vous ne pouvez pas satisfaire les régions.

**M. Inchauspé (Paul):** Non, dans la manière dont elles pensent que...

**Le Président (M. Rioux):** Mais, si vous pensez le faire comme ils le souhaitent, vous contredisez votre mandat éducatif et culturel.

**M. Inchauspé (Paul):** Exactement! Et c'est ça, le débat. Mais, oui, la question de la régionalisation est restée comme étant dans des mandats antérieurs à l'intérieur de ça, s'il y a des directions régionales, etc. On n'est pas allé au bout de ce processus. C'est ça que je veux dire. C'est quand même vos instances publiques qui nous mettent dans ce type de situation. Et, dans ce contexte, moi, je trouve que le mandat de régionalisation, nous le faisons avec inventivité. Par contre, il ne vous satisfera pas, certainement.

J'ajoute à ceci: En ce qui concerne les éléments qui sont des éléments culturels, par exemple, vous avez indiqué des captations d'événements. C'est évident que la préoccupation des captations d'événements qui ont lieu en région nous préoccupe. On sait qu'il y a des... à Petite-Vallée, qu'il y a... En tout cas, on sait tout ça. On sait que, en Abitibi, il va y avoir le festival en ce qui concerne le cinéma. On le sait. Ces éléments à l'intérieur de ces éléments-là, non seulement on voudrait y être, mais on voudrait peut-être trouver aussi les lieux, les moments de le faire et l'argent pour le réaliser.

**Le Président (M. Rioux):** Pourtant, c'est culturel.

**M. Inchauspé (Paul):** Oui.

**Mme Girard (Doris):** M. le Président, si vous permettez, j'ajouterais que la tournée qu'on a faite l'automne dernier et l'hiver dernier était, de ce point de vue là, à la fois extraordinaire parce qu'on mesurait très bien les attentes dont vous parlez, mais extrêmement frustrante parce qu'il fallait expliquer aux gens pourquoi certaines choses pouvaient se passer et pourquoi d'autres ne pouvaient pas se passer.

Mais une des choses qu'on a réussi à faire et qui, pour moi, est importante, c'était de créer des liens de communication avec les acteurs régionaux. Et, au niveau des conseils de la culture — vous en avez parlé tout à l'heure — on a vraiment créé un comité de liaison avec les conseils de la culture, un comité permanent. Il y a donc des fils de communication entre Télé-Québec et les régions et entre les acteurs régionaux qui fonctionnent, qui sont opérationnels et qui sont — comment dire? — utilisés, ce qu'il n'y avait pas il y a pas si longtemps.

Donc, de ce point de vue là, oui, je pense que les choses s'améliorent. Je pense qu'on entend ce que les gens ont à nous dire et qu'ils nous le disent, et c'est très correct, mais on s'explique aussi sur ce que, nous, on vit. Je pense que c'est, de part et d'autre, ces communications-là.

**Le Président (M. Rioux):** Très bien. Mme la députée de Sauvé.

#### Budget additionnel requis pour l'exécution du mandat

**Mme Beauchamp:** Oui, M. le Président. Vous avez eu un échange bien intéressant, puis j'ai cru voir, au-dessus de la tête de tout le monde, une espèce de bulle qui disait: Mais, si on nous donnait les moyens. J'ai envie de vous poser une... Parce que je suis très conscient qu'on discute de ça en même temps que Télé-Québec a amélioré sa performance en termes de cotes d'écoute, et de pénétration de marché, et de portée. Donc, ça aussi, c'est un peu contradictoire comme échange. Mais je disais donc que j'avais l'impression de lire au-dessus de vos têtes: Mais, si on nous donnait les moyens. Et je vous dirais qu'il y a des personnes à peu près dans votre situation, des présidents et présidentes d'organismes dans le milieu culturel qui ont déjà carrément chiffré leurs demandes.

Est-ce que vous pouvez nous dire, ici, pour faire face au défi de la numérisation, pour faire face au défi du mandat culturel et éducatif et pour faire face au défi dont on vient de discuter, d'être un reflet de la collectivité québécoise, y compris des régions, tel que les régions le souhaitent, quelle devrait être l'alimentation du budget de Télé-Québec?

**Le Président (M. Rioux):** Mme Girard.

**Mme Girard (Doris):** Tel que les régions le souhaitent, je ne pourrais pas répondre; il faudrait leur demander. Mais ce que je peux vous dire, c'est que le 25 millions qui avait été prévu en 1995 comme étant le fonds des partenaires, qui allait de pair avec le modèle d'effet de levier, c'est un 25 millions qui nous manque toujours. C'est important de se le dire, parce que les coûts ont augmenté et les limites du modèle dans lequel on est, on les connaît et on est capables de chiffrer nos demandes. C'est très, très clair. Donc, cette somme-là, elle est manquante à Télé-Québec depuis cinq ans. Alors, c'est très clair.

**Mme Beauchamp:** Est-ce que, ici, on parle d'un fonds dans lequel, vous, vous agiriez comme ce que

vous appelez votre «effet de levier», si on parle de 25 millions récurrents?

**Mme Girard (Doris):** Écoutez, la forme que pourrait prendre ces sommes-là, est-ce que ce serait un montant exactement comme celui-là, le modèle, etc., je pense que c'est prématuré d'aller plus loin là-dedans. Mais ce qu'on vous dit, c'est: La mission qui nous a été confiée...

**Mme Beauchamp:** Mme Girard, ça fait cinq ans que vous attendez cet argent. Ça ne peut pas être prématuré de discuter de quelle forme vous voulez qu'il prenne.

**Mme Girard (Doris):** Oui. C'est-à-dire la forme exacte, est-ce que c'est un...

**Mme Beauchamp:** Donc, est-ce que c'est un 25 millions récurrent?

**Mme Girard (Doris):** Bien, oui. Je vous dis que ça fait cinq ans que ça nous manque. Alors, c'est sûr qu'on pense qu'on en aurait besoin pendant chaque année. Est-ce que c'est sur la subvention de base, est-ce que c'est autrement, est-ce que c'est des objectifs spécifiques? On est ouverts à discuter. Ce qu'on dit...

**Le Président (M. Rioux):** Voulez-vous ça rétroactif? Ça ferait 125 millions. Ça serait parfait, hein?

**Mme Girard (Doris):** Ah, là! ça irait bien, notre affaire. Ça irait bien. Mais on a réglé la dette déjà. Ça a été énorme. Il y avait ça à régler. Ça a été un énorme morceau. Le partenariat au niveau de la télé des arts, ça a été aussi une discussion qui a fait qu'il a dû y avoir des sommes additionnelles d'injectées à Télé-Québec. Il faut quand même se le dire.

Alors, on y va dans l'ordre, mais qu'on ait un ajustement pour faire en sorte qu'il y ait des sommes additionnelles chaque année, c'est clair que c'est ce qu'on souhaite, madame. C'est très, très clair. Oui, la numérisation, c'est chiffré, c'est sûr.

#### Révision du code publicitaire

**Mme Beauchamp:** O.K. Maintenant, je voulais revenir sur ce que vous considérez, à juste titre, comme une histoire à succès à Télé-Québec, qui est le volet jeunesse.

À la lecture de votre plan stratégique, j'ai eu une surprise, parce que, vous savez, on peut dire que c'est une histoire à succès. Vos compétiteurs diront tout simplement qu'ils ne sont pas dans ce marché, dans le marché des émissions jeunesse, à cause de la Loi sur la protection du consommateur qui interdit la diffusion de publicité durant les émissions pour enfants. Donc, vos compétiteurs du secteur privé vont dire: Bien, Télé-Québec a beau jeu dans ce secteur de dire que c'est un secteur à succès.

● (15 h 30) ●

Mais, moi, je reconnais la qualité de votre programmation. Mais là où je veux en venir, c'est qu'en page 24 de votre plan triennal vous parlez de maximiser

vos revenus publicitaires ainsi que les revenus de commandite au moyen, entre autres, d'une révision du code publicitaire. Quand j'entends parler de ça, habituellement, au niveau de la télévision privée, ce dont on veut parler ici, c'est de l'ouverture de la publicité dans le cadre des émissions pour enfants. Est-ce que c'est ça qu'on doit lire comme intention de la part de Télé-Québec? Est-ce que c'est ce que vous demandez comme révision du code publicitaire? Sinon, qu'est-ce que c'est?

**Le Président (M. Rioux):** Mme Girard.

**Mme Girard (Doris):** Ce qu'on demande par rapport à la révision du code publicitaire, c'est l'augmentation du nombre de minutes. Actuellement, on est à six minutes de publicité à l'heure. Ce qu'on demande, c'est de passer à huit minutes — donc, on ne se rend pas au 12 minutes qui est à peu près le lot de toutes les chaînes — et tout en protégeant à la fois les plages dévolues aux téléspectateurs jeunes. Donc, il n'y aura pas de publicité dans les émissions destinées aux enfants et il n'y en aura pas non plus dans les films, ce qui est une des marques de commerce de la chaîne. Ça, c'est la première chose.

La deuxième chose. Je voudrais simplement vous rappeler que Télétoon et Canal Famille sont bien là, au niveau de la concurrence, vis-à-vis des émissions pour enfants, et les chaînes avec lesquelles on transige sont très, très présentes dans ce champ-là. Certaines chaînes effectivement n'ont pas opté pour y être, mais Télétoon et Canal Famille, quand Pokémon s'installe, là, on a intérêt à être prêts, nous, avec nos émissions à contenu éducatif et référents sociaux, et tout, là. Je vous dis que c'est quelque chose. C'est ça, la compétition du côté du secteur jeunesse.

**Mme Beauchamp:** Donc, lorsque vous parlez d'une révision du code publicitaire, vous voulez plus dire une révision de votre licence, dans vos conditions de licence.

**Mme Girard (Doris):** C'est-à-dire que, dans nos conditions de licence, il y a le code publicitaire, et, à l'intérieur de la modification qu'on demande par rapport au code publicitaire, il y a l'augmentation de six à huit minutes de publicité à l'heure.

**Mme Beauchamp:** Je peux y aller?

**Le Président (M. Rioux):** Oui. Demandez-lui donc ce que ça génère en revenus de passer de six à huit.

**Mme Girard (Doris):** Je peux vous le dire exactement parce que le CRTC vient de reporter notre renouvellement de licence au 31 mai, ce qui veut dire que, pour l'année en cours, on est privés de ces revenus additionnels là. On estime à environ 200 000 \$ à 300 000 \$ — Line, je pense, hein? — ce que ça pourrait rapporter.

**Le Président (M. Rioux):** Vous avez toujours la parole, madame.

## Banque de programmes et services

**Mme Beauchamp:** Merci. Je veux continuer sur le volet éducatif. M. Lagacé plus tôt a parlé de différentes offres au niveau éducatif, et vous avez appelé ça une offre performante. Et, encore là, je connais mal ce secteur. Mais, moi, j'ai lu vos documents et ce que j'ai lu, par exemple, c'est que la banque de programmes et services franco-québécois, dont vous avez parlé un peu plus tôt, touchait 18 écoles au Québec. Là, je suis dans votre rapport annuel le plus récent. Donc, nous, on a à notre disposition celui de 1998-1999.

Puis, dans une entrevue que vous avez accordée au journal *Le Devoir*, vous avez indiqué que ce projet-là, cette banque-là qui est donc... Vous pourrez nous l'expliquer mieux, mais c'est une espèce de banque de documents à la disposition des écoles à la fois en France, à la fois au Québec. Vous indiquez dans une entrevue que, après un an d'expérimentation, la banque a fait face à deux grands problèmes: au Québec, plusieurs fichiers audiovisuels commandés n'ont pas été livrés à cause de différents problèmes techniques; plus grave encore, les Français n'ont pas eu accès aux émissions des Québécois, les Québécois n'ont pas eu accès aux émissions des Français, les droits internationaux n'ayant pas été négociés de façon adéquate. Là, il y a un point d'exclamation qu'a mis là le journaliste.

Moi, je veux savoir où on en est rendu, parce que, donc, quand vous me parliez d'une offre performante, j'ai beaucoup sursauté tantôt. Moi, rejoindre 18 écoles puis qu'elles n'ont même pas vraiment réussi à s'échanger des documents audiovisuels, c'est un échec dans un projet-pilote. J'ai peut-être des informations qui sont périmées. Dites-moi qu'est-ce qui est si performant dans ce projet, à la lumière de ce que je viens de vous lire.

**Le Président (M. Rioux):** Alors, qui prend la parole?

**Une voix:** M. Lagacé.

**Le Président (M. Rioux):** M. Lagacé, là, vous êtes mieux d'être clair.

**M. Lagacé (Jacques):** Ha, ha, ha! Alors, ce qui est performant, c'est qu'on offre en ligne un catalogue que tout le monde peut commander, toutes les écoles, et qu'on livre en vidéocassettes. Et ce catalogue en ligne, on peut le consulter, il y a des extraits de chaque document, il est structuré en fonction de chaque ordre d'enseignement, de matière, etc., pour l'ensemble du Québec. L'expérimentation qu'on faisait avec la BPS, la première année, ça a été avec les Français, et là-dedans il y avait Téléglobe, etc., et c'était un vrai projet d'expérimentation. La preuve, c'est que, chez nous, actuellement, il est fonctionnel et, en France, il ne l'est pas encore.

Qu'est-ce que c'était, l'idée? L'idée, c'est de télécharger sur l'ordinateur de l'école durant la nuit les vidéos commandés à travers le réseau d'Internet. La première année, on a eu des vrais problèmes de

téléchargement parce que les vidéos étaient déposés à Téléglobe Canada qui était un des partenaires. On a tout rapatrié ça à Télé-Québec. L'an dernier, on a monté à 30 sites, et là tous les téléchargements ont fonctionné à 100 %. Donc, à Télé-Québec, on livre actuellement. Et maintenant on est en discussion avec le ministère de l'Éducation sur comment on peut progressivement implanter ce système-là qui est un système, au fond, de distribution numérique. Et dites-vous bien qu'on le distribue par cassettes, là. Tout notre système, il fonctionne pour l'ensemble des écoles.

Actuellement, ce qu'on est en train d'installer, c'est la distribution numérique sur l'ensemble du territoire. Et ça, je peux vous dire, on était au WEM, à Vancouver, la dernière année, et les gens de PBS nous ont demandé de faire une conférence avec eux parce qu'ils ne croyaient pas qu'on réussissait actuellement à faire un système de distribution vidéo sur Internet et que ça marche.

Le problème actuellement, c'est uniquement comment on va lentement le rendre accessible à l'ensemble des écoles. Ça va être progressivement, parce qu'il faut que les écoles soient relativement équipées, aient un lien relativement performant. Mais les écoles, il y a peut-être bientôt 50 % des écoles qui vont avoir un lien suffisamment performant pour que la vidéo passe. On le diffuse la nuit parce qu'on encombrerait le réseau le jour. Et je peux vous dire que c'est une expérimentation dont on est très fiers actuellement, mais c'est une expérimentation. En janvier, on veut créer un plan de déploiement progressif sur l'ensemble du territoire, de façon progressive.

**Le Président (M. Rioux):** Ça va?

**Mme Beauchamp:** Est-ce que j'ai encore du temps? Je vous suis, M. le Président. Moi, j'ai d'autres questions.

**Le Président (M. Rioux):** Vous avez du temps, c'est sûr. Encore un bon...

**Mme Beauchamp:** O.K.

**Le Président (M. Rioux):** Est-ce que je peux...

**Mme Beauchamp:** Prendre mon temps? Ha, ha, ha!

**Le Président (M. Rioux):** ...donner la parole à notre collègue d'extrême droite?

**Mme Beauchamp:** Ha, ha, ha!

**Le Président (M. Rioux):** Lorsque je l'ai connu, il était jeune et il était de gauche, mais il a bien changé.

### Émissions jeunesse

**M. Boulianne:** Oui. On change, M. le Président. Alors, bienvenue à la commission. Je suis le député de Frontenac. Alors, j'avais des questions sur les régions évidemment. M. le Président m'a devancé. Mais j'ai

d'autres questions. Vous l'avez abordé, madame, tout à l'heure, les émissions pour enfants, les 2-10 ans, je pense que c'est vrai que vous avez une concurrence énorme entre Télétoon le matin puis Canal Famille dans la journée. Est-ce que vous croyez réellement que, à travers tout ça, votre message passe dans votre émission des jeunes, avec cette concurrence-là?

**Le Président (M. Rioux):** Mme Girard.

**Mme Girard (Doris):** Écoutez, la perception qu'on a et ce que les données d'auditoire nous disent, c'est qu'on est encore en bonne position dans ce segment-là du marché. Il faut être extrêmement vigilant, il faut s'ajuster. Si vous voulez peut-être avoir plus d'informations, M. Clément pourrait y répondre, mais ce qu'on peut vous dire, c'est qu'on est en bonne position. Alors que Télé-Québec était redevenu premier dans ce segment-là, on est peut-être redevenu deuxième à cause de la vague Pokemon, mais on est encore bien positionné.

**M. Boulianne:** Parce que dans la documentation que je lisais, on dit que Télé-Québec a des croûtes à manger pour rattraper ces deux émissions-là.

**Mme Girard (Doris):** Quelles émissions? Vous parlez de...

**M. Boulianne:** De Télétoon puis de...

**Mme Girard (Doris):** Les deux chaînes?

**M. Boulianne:** Oui, les deux chaînes.

**Mme Girard (Doris):** C'est sûr que c'est une vraie concurrence.

**Le Président (M. Rioux):** Surtout déjà que ce n'est pas payant.

**Mme Girard (Doris):** Non, ce n'est pas payant.

**Le Président (M. Rioux):** Il y a ça. Qui voulait ajouter?

**M. Clément (Mario):** Moi, je vais ajouter des choses là-dessus.

**Mme Girard (Doris):** Oui, c'est ça. M. Clément.

**Le Président (M. Rioux):** Oui, monsieur.

**M. Clément (Mario):** Parce que j'entends toutes sortes de choses sur la jeunesse, puis, bon, on va mettre les pendules à l'heure.

Tous les réseaux de télévision font de la jeunesse, O.K.: il y a Radio-Canada, à Radio-Canada, il y a 15 millions pour faire de la jeunesse; Télétoon en fait; Canal Famille en fait; TQS s'est improvisée pour les enfants l'année passée; TVA a fait la même chose. Il y a un marché là. Eux autres, pour avoir, par exemple, une fenêtre sur des produits éventuellement qu'ils

peuvent vendre pour les enfants, ils vont le faire, en produits dérivés. Alors, ils vont placer de la jeunesse quand ça fait leur affaire. La concurrence, il y en a, mais il y en a pas à peu près.

Maintenant, est-ce que notre message passe? Notre message, il passe, c'est sûr et certain. Les fenêtres de télédiffusion qu'on a, nous autres, pour la jeunesse, c'est le matin entre 7 h 30 et 9 heures puis, ensuite de ça, de 16 heures jusqu'à 18 h 30. Donc, on fait avec ça à peu près quatre heures de télévision par jour pour les enfants. Puis on a l'ensemble du marché, c'est nous autres qui sommes les premiers là-dedans. Le message passe-t-il maintenant? Oui, il passe, le message, parce que le type d'émission qu'on développe ne sera jamais développé par aucun autre télédiffuseur.

Quand on parle d'un produit comme *Cornemuse*, c'est un produit qui est une préparation de l'enfant à l'école. Donc, c'est du préscolaire, ce qu'on développe là-dedans, c'est l'ouverture sur le monde de l'enfant, c'est la valorisation des types de famille qu'il va voir à l'extérieur, des problèmes qu'il va rencontrer, interpersonnels, avec les enfants, et ainsi de suite. Donc, c'est des problématiques qui sont développées spécifiquement pour les enfants. Et on sait que dans les écoles ça marche très bien. Ça, c'est évident que, quand ils arrivent à l'école, les professeurs se font interroger sur ça, et ils se servent souvent des exemples qui sont développés dans l'émission pour être capables d'illustrer les choses.

● (15 h 40) ●

Maintenant, il y a une autre chose qui est importante quand on développe des émissions comme celle-là, c'est la qualité de l'intervention des Québécois dans ce champ-là. En audiovisuel, c'est facile d'acheter des cartoons, puis de remplir une antenne comme Télétoon, puis de se faire dumper du produit étranger au Québec. Mais, nous autres, on le fait, le produit, on développe l'expertise ici. Il y a des scénaristes qui sont spécialisés au Québec dans ce type d'émission là, il y a des réalisateurs, et ainsi de suite, des producteurs, on écrit. Il faut garder cette expertise-là ici. Ça, c'est important. Le jour où, nous, on ne fera plus ça, là il n'y aura plus personne qui va faire ça. C'est bien de valeur, parce que ce type de messages là est développé dans la télévision publique, et c'est important. Donc, l'apport de Télé-Québec en jeunesse, c'est sûr et certain qu'il est pertinent.

**M. Boulianne:** M. le Président, j'aurais d'autres questions. Est-ce que vous permettez?

**Le Président (M. Rioux):** Oui, allez.

#### Projets concernant la programmation

**M. Boulianne:** Lorsque vous avez lancé la programmation justement avec M. Clément, alors, Mme Girard, vous avez dit que c'était grâce à des véritables miracles que vous avez réussi tout ça et vous avez aussi mentionné évidemment que vous aviez d'autres défis à relever à Radio-Québec, comme, par exemple, la prolongation de l'année qui dure actuellement six mois, la mise au point d'une série touristique culturelle, de multimédia, télé des arts. Où est-ce que vous en êtes avec ça? Puis est-ce que vous allez donner suite à ça?

**Mme Girard (Doris):** Écoutez, on y travaille tous les jours. Ça, c'est très clair. Bon, la télé des arts, on en a parlé tout à l'heure, la réponse nous est venue du CRTC entre le moment du lancement de la programmation dont vous parliez et maintenant. Donc, on va y travailler pour que — comment dire? — cette concurrence, qui de toute façon aurait été là, puisse se conjuguer le mieux possible avec notre mandat. Ça, c'est la première des choses.

Le projet d'émission sur le tourisme culturel, qui est un projet qui émerge de cette fameuse tournée qu'on a faite l'année dernière, sur laquelle on a beaucoup travaillé, c'est un projet qui est, je pense, à la dernière phase. Il nous manque, là, le mot final de tout le monde pour que le financement soit en place et qu'on puisse entreprendre la production. Ce qui serait une émission quand même qu'on produirait probablement à partir de janvier, qui pourrait peut-être être en ondes pour mai ou enfin à l'automne prochain, là. Les détails ne sont pas encore tous placés. Donc, ça, c'est l'émission sur le tourisme culturel.

Les autres chantiers qu'on a, on vous en a parlé tout à l'heure au niveau du multimédia, au niveau de la numérisation, c'est ce qui est dans nos cartons. Quand je parle de miracle, c'est qu'avec à peu près les mêmes sommes à toutes fins utiles, alors que notre programmation était supposée être exactement ce qu'elle était l'année dernière parce qu'on n'avait pas d'injection d'argent additionnel, on a réussi à renouveler quand même plusieurs émissions dans l'offre de cet automne. La programmation 2000-2001 nous amène des nouvelles émissions ou des émissions retravaillées, et c'est important pour une chaîne, ça aussi. Quand on parle de la concurrence, il faut qu'on soit à jour, il faut qu'on soit capable de bouger rapidement, et c'est pour ça que je parlais de miracle quand on a lancé notre programmation.

**M. Boulianne:** Puis, au sujet de la prolongation de l'année, est-ce que...

**Mme Girard (Doris):** Bien, si on avait une émission comme le tourisme culturel, on pourrait prolonger un petit peu. Puis une émission comme *Les choix de Sophie*, si on a plus de sous, on peut aller jusqu'au mois de mai, hein. On ne demande pas mieux, nous autres. C'est vraiment des questions de sous. Je suis désolée de...

**M. Boulianne:** Merci, M. le Président.

**Le Président (M. Rioux):** Alors, j'ai été très libéral à votre endroit.

**M. Boulianne:** Oui, je vous remercie.

**Le Président (M. Rioux):** Hein, vous avez remarqué.

**M. Boulianne:** C'est un mot avec lequel j'ai de la misère à fonctionner...

**Le Président (M. Rioux):** Non, non, non.

**M. Boulianne:** ...mais je l'accepte.

**Le Président (M. Rioux):** Mme la députée de Sauvé.

**Mme Beauchamp:** Merci, M. le Président.

**Le Président (M. Rioux):** Ne devenez pas bleu de colère.

#### **Sommes nécessaires à la réalisation du processus de numérisation**

**Mme Beauchamp:** Ce n'est pas mon genre, M. le Président, vous me connaissez mieux que ça. On parlait de sous, on parlait de sous. Jusqu'à quel point le fait de ne pas recevoir, dès maintenant, 25 millions récurrents par année va compromettre le rendez-vous qu'a Télé-Québec avec la numérisation, avec l'échéancier qu'on fixe habituellement à 2007 pour l'ensemble des télévisions en Amérique du Nord? Pouvez-vous me répondre à ça, s'il vous plaît? Jusqu'à quel point, donc, même l'avenir de Télé-Québec est compromis si vous n'avez pas ces sommes au niveau technologique?

**Le Président (M. Rioux):** Mme Girard.

**Mme Girard (Doris):** Oui, Mme Beauchamp, ce qui se passe par rapport à la numérisation, c'est que depuis l'année dernière, si je ne m'abuse, nous avons entrepris le plan numérisation, mais avec un rythme différent de celui qui serait le nôtre si on avait toutes les sommes requises. À partir de cette année, ce dont on aurait besoin pour prendre ce virage-là d'une manière accélérée, c'est 3 millions de plus uniquement pour la numérisation. On ne les a pas eus, mais on s'engage quand même modestement dans cette voie-là.

Alors, on peut jouer un peu dans le temps, là, parce que 2007, c'est quand même dans sept ans. Et, en plus, un des défis qu'on a, c'est qu'il va falloir rester dans les deux modes, en analogique et en numérique, pendant une certaine période d'années. Et, en plus, on peut jouer, parce que, si les émetteurs sont plus loin, par exemple à l'extérieur des centres que sont Québec et Montréal, on peut imaginer que la numérisation puisse se faire un petit plus tard.

Alors, tout ça mis ensemble, ça fait que notre horizon bouge sur une période d'à peu près 10 ans. Et on pense que, si les sous n'arrivent pas aujourd'hui mais arrivent plutôt l'an prochain, on est encore capable de prendre ce virage-là, il n'y a rien de compromis. Mais il faut qu'on soit capable d'envisager l'avenir en sachant que ça fait partie du portrait, ça, c'est tout à fait clair.

**Mme Beauchamp:** Parce que c'est assez inquiétant de voir que, comme télévision publique, vous en venez à partager les mêmes inquiétudes que les médias communautaires qui se posent aussi la question sur comment ils vont prendre ce virage.

**Mme Girard (Doris):** Tout à fait.

**Mme Beauchamp:** Donc, le gouvernement, sur cet aspect, est drôlement interpellé.

#### **Organisation du travail**

J'aimerais aborder avec vous — je vous l'annonçais dans mes remarques préliminaires — une situation qui m'apparaît vraiment apparaître de façon très transversale dans votre plan triennal, et c'est la question de l'organisation du travail où à maintes occasions vous demandez, en tout cas vous vous fixez comme priorité d'action d'acquiescer de la souplesse, d'avoir une capacité d'innovation. Et vous parlez carrément d'organisation du travail, vous parlez de souplesse, de responsabilisation. Et je ne vous cacherai pas que, à la lumière aussi de commentaires qu'on entend dans certains milieux, on a l'impression que derrière ça il y a un problème d'organisation du travail avec, entre autres, les employés de Télé-Québec. On a l'impression que le passage, le fameux passage de 1995, la perte d'employés expérimentés, ces employés qui ont relevé le défi de faire un passage plutôt vers l'entreprise privée fait encore mal, a un peu stigmatisé certaines relations au sein de Télé-Québec. J'aimerais vous entendre là-dessus et savoir vraiment de quoi on parle.

Vous savez, j'ai un peu eu l'impression que, dans le document, on n'osait pas dire en toutes lettres certaines choses. Est-ce qu'ici on parle vraiment d'avoir à renégocier les conventions collectives? Est-ce que, vraiment, c'est de ça qu'il est question quand on parle d'acquiescer de la souplesse à tous les niveaux? Et, si c'est de ça, bien est-ce que vous pouvez nous le dire et nous dire quel est votre réel plan de travail à ce niveau-là?

**Le Président (M. Rioux):** Mme Girard.

**Mme Girard (Doris):** Oui. Il y a plusieurs aspects à la question que vous posez. Je pense que la première des choses, ça ne nous donne absolument rien de se le cacher, ce qui s'est passé en 1995 a été un véritable choc dans l'organisation. Ça, c'est une chose qui fait partie de la réalité avec laquelle les gens ont composé jusqu'à aujourd'hui. Ce qu'on observe, c'est qu'il faut dans certains cas insufferer une foi dans l'avenir qui soit une véritable — comment dire? — passion partagée par tout le monde. On peut comprendre que les gens qui ont vécu des chocs comme celui de 1995, à un moment donné, disent: Écoutez, nous autres, là, on a plus de misère à s'embarquer dans tout ça, parce que les gens ont été échaudés à l'intérieur de Télé-Québec. Et je comprends ça. Ça a été très difficile pour cette organisation-là.

Ceci étant dit, ce qui se passe au niveau de la programmation, le regain que cette chaîne-là est en train de prendre, suscite des espoirs dans la maison. Puis on dit, nous autres: Bien, oui, croyons-y, travaillons ensemble à être plus polyvalents. Mais ce n'est pas uniquement ce qui s'est passé en 1995 qui nous conditionne à vouloir ça, c'est également les changements technologiques. Vous en avez parlé, on en a parlé, on ne peut plus, comme il y a 15 ans ou il y a 20 ans, dire à quelqu'un: Tu vas avoir cette fonction-là à assumer de maintenant jusqu'à la fin de ta carrière ou pendant les 10 prochaines années. La technologie nous force, l'intégration du multimédia, par exemple, nous force à revoir les façons de travailler et à revoir, vous avez raison, l'organisation du travail dans plus d'un département. Ça, c'est un aspect.

La question de la régionalisation, de notre présence, de notre rapport avec les régions peut commander des changements aussi. Si on les a, les ressources sur lesquelles on travaille, ça se peut qu'on ait à revoir un petit peu comment on fonctionne actuellement. Donc, c'est un appel aux gens de l'interne qu'on fait à travers le plan triennal et c'est un choix délibéré qu'on a fait, parce que ça représente un saut important, que cette organisation-là prenne le virage de l'an 2000 en étant consciente de la technologie et de ce que ça demande. On est aussi une entreprise publique avec ce que ça suppose de réalités.

**Mme Beauchamp:** Ce plan triennal a été communiqué à l'interne, aux employés?

**Mme Girard (Doris):** Tout à fait.

**Mme Beauchamp:** On sait aussi qu'il y a la présence de combien de syndicats déjà à Télé-Québec?

**Mme Girard (Doris):** Trois.

**Mme Beauchamp:** Trois syndicats. Donc, ma question est toute simple, c'est: Est-ce que vos ententes doivent être rouvertes? Est-ce que vos conventions collectives doivent être rouvertes ou si vous avez la marge de manoeuvre pour réaliser vos objectifs? Au point six, on dit: Revoir certains processus organisationnels afin d'optimiser la contribution des ressources humaines à la réalisation des objectifs — puis là on dit carrément — en augmentant la polyvalence. On sait, par exemple, que dans d'autres industries ça a été des obstacles importants, ça, ça a été de longues négociations pour acquérir la polyvalence au sein de certaines industries, par exemple, manufacturières. Donc, je me demandais si ici vous faisiez vraiment référence à des notions plus même syndicales, si ça demande une réouverture des conventions ou si vous avez l'espace suffisant pour vraiment atteindre de façon réaliste ces objectifs. Vous parlez aussi d'un système d'évaluation du rendement. Vous avez tout l'espace pour faire ça?

**Le Président (M. Rioux):** Allez, madame.

**Mme Girard (Doris):** Actuellement, les relations entre Télé-Québec comme employeur et les syndicats de Télé-Québec sont bonnes. Et je pense que la conscience de ce qui est à faire et du contexte dans lequel on oeuvre est parfaite.

**Le Président (M. Rioux):** C'est une bonne nouvelle, ça.

● (15 h 50) ●

**Mme Girard (Doris):** Oui. C'est une très bonne nouvelle. Mais le plan triennal nous semblait une occasion quand même de réaffirmer ce que nous voyons devant nous. Et le plan a été communiqué à tous les employés. Je commence cette semaine une rencontre de tous les employés, par petits groupes, avec l'équipe qui a travaillé sur la planification, pour justement échanger avec chacun sur ce que ça peut vouloir dire, répondre aux questions. Donc, c'est un plan qu'on veut qu'il soit

porté par le plus de personnes possible à l'intérieur de l'organisation et que les gens y adhèrent. C'est la condition déterminante pour qu'on puisse le réaliser par-delà la question des sous.

### Possibilité de devenir une société d'économie mixte

**Le Président (M. Rioux):** Il est dit à deux ou trois reprises dans le plan triennal — ça m'a frappé — que Télé-Québec était une institution fragile. C'est vrai. Avec la fragmentation des auditoires, la venue de nouvelles chaînes spécialisées, c'est sûr. Mais, en même temps qu'on dit tout ça, au niveau du diagnostic, par exemple, si j'écoute M. Inchauspé avec beaucoup d'attention, on découvre que, oui, parce qu'il y a une difficulté de définition en termes de télé: Est-ce qu'elle sera généraliste? Est-ce qu'elle sera spécialisée? Semi-spécialisée? Et, quand elle est culturelle, comment elle est culturelle sans aller marcher sur les platebandes des autres? En tout cas, pour la dimension jeunesse, j'ai bien aimé la réponse de monsieur tout à l'heure, ça m'a rassuré.

Quand on regarde, par exemple, sa mission face aux régions, ce n'est pas jojo de dire: Oui, on veut servir les régions le mieux possible, mais les servir comme elles le souhaitent, notre mandat ne nous permet pas ça. Donc, encore là, il y a quelque chose de très mince comme glace entre la possibilité de jouer à l'intérieur de la mission éducative et culturelle et en même temps donner du service aux régions, service qu'elles sont en droit de recevoir.

Mais, plus fondamentalement que ça, on sait que depuis quelques années vous avez vécu la privatisation en partie de la production. Ça a l'air que ça s'est avéré un pas pire succès, d'après ce qu'on comprend, là, vu de l'extérieur et par les petites nouvelles qu'on peut avoir de l'intérieur aussi — vous comprendrez bien, on a tous quelques amis partout, puis beaucoup d'ennemis, aussi, partout. On réussit à avoir des éléments d'information intéressants. Mais, en même temps qu'on dit tout ça, Télé-Québec, pour assurer sa mission et son développement, a besoin de plus d'argent et plus d'autonomie. Oh! C'est intéressant.

Moi, je regarde les défis redoutables qui sont devant l'institution. Je pense à la numérisation en particulier, c'est considérable. Je me demande: Étant donné que vous êtes en train de mettre en place un beau projet pour les trois prochaines années et compte tenu de l'expérience que vous avez aussi avec le privé, est-ce que le moment ne serait pas venu d'examiner la possibilité de faire de Télé-Québec une société d'économie mixte, c'est-à-dire où on aurait du capital privé et du capital public à des fins de développement, et à des fins de développement régional aussi, parce que l'éducation, la culture, ça joue un rôle important dans le développement des régions?

Moi, je me la pose, la question, parce que je me dis... Comment dirais-je? Ce n'est pas dire des énormités que de penser des choses semblables, que de penser qu'une télévision peut être à la fois publique et privée, c'est-à-dire mixte, profitant de la part du capital privé, de l'expertise du capital privé compte tenu du virage énorme et très rapide que doivent faire les institutions et

en particulier Télé-Québec. Peut-être que, si les administrateurs de Télé-Québec avaient ça en tête, ça ferait probablement plaisir à l'État. Je ne le sais pas, je ne leur ai pas demandé. Mais, moi, j'ai le devoir, par exemple, de vous demander, comme administrateur public, si la part du privé ne serait pas pour vous autres finalement une bénédiction.

**M. Inchauspé (Paul):** Je peux répondre à ça...

**Le Président (M. Rioux):** Oui, allez-y.

**M. Inchauspé (Paul):** ...à votre idée relativement au statut différent de Télé-Québec. Je réponds au moins pour ce qui s'est discuté antérieurement. Ce qui adviendra après, je ne le sais pas. C'est évident qu'une telle hypothèse était une préoccupation du prédécesseur de Mme Girard, Robert Normand. Je ne le cache pas, je ne le cache pas. Cependant, relativement au niveau du conseil d'administration, nous avons décidé que ce n'était pas le moment d'aborder cette question pour une raison très simple: on vient de vivre une crise de Télé-Québec. Les deux partis à l'Assemblée nationale s'entendent pour redéfinir le mandat, on constitue un nouveau conseil d'administration, et la première préoccupation du conseil d'administration serait à nouveau de changer le statut. On s'est dit: Si cette question a été abordée, elle a été abordée, je pense, par les politiques. Des fois, j'ai eu effectivement l'impression d'être là, qu'il y avait un mandat formel puis qu'il y en avait un autre par derrière, au point que j'ai rencontré, à ce moment-là, la ministre pour lui dire: Il faut savoir où on en est. Parce que, rappelons-nous, à ce moment-là, pour les membres du conseil d'administration, s'engager à Télé-Québec, on s'est moqué de nous. L'image était tellement négative que les gens qui ont accepté d'aller là, c'était pour des redressements dans le contexte dans lequel on était.

Puis l'expérience que j'ai des administrations et des crises à l'intérieur des administrations me fait dire que ou on règle les problèmes quant au fond tout de suite ou, quand ils ne sont pas réglés au bout, on attend une digestion. Je ne sais pas si, ultérieurement, dans les débats en ce qui concerne les questions du financement, ces questions vont se poser, mais apporter ce type de questions quand toute l'organisation pense qu'effectivement Télé-Québec est à vendre, quand tout un tas de requins autour pensent exactement la même chose et que nous avons des administrateurs qui se sont engagés là-dedans à faire une relance avec l'idée noble, peut-être naïve, qu'il y a moyen de faire une télévision publique éducative et culturelle de qualité et que le Québec est digne de ça...

Alors, les autres idées, on s'est dit: Wo! pour d'autres époques, on aurait envoyé d'autres administrateurs que ceux qu'on a envoyés. On a envoyé là-dedans que des gens qui n'avaient que des expériences dans le domaine éducatif et culturel. Ce n'était pas des hommes d'affaires, ce n'était pas des gens comme ça. Dans le mandat qu'on a reçu, on a fait ça.

Maintenant, je comprends très bien que vous puissiez vous poser ce type de questions, les questions de financement étant des questions qui sont là. Mais, par contre, le changement qui a eu lieu aussi, relativement à

cela, était très important. L'alliance qu'il y a eu pour la chaîne des arts, la position que nous avons tenue à Télé-Québec relativement à cette question était une position qu'on savait très bien que cette chaîne arriverait, que cette chaîne nous ferait concurrence, et tout ce que nous demandions, dans un premier temps, c'était de gagner du temps de façon à nous mettre un joueur valable. C'était ça, notre position. Et, ayant été un joueur valable, à ce moment-là, effectivement on s'est remarqué, mais ça aussi, c'était nouveau de pouvoir faire des types d'alliance de cet ordre.

Bon, il est évident que, dans des discussions que nous avons parfois avec la présidente-directrice générale, ces phénomènes d'alliance — parce que là on a cassé un modèle dans lequel il n'y avait pas ce type d'alliance — suggèrent qu'il puisse y avoir d'autres types d'alliance de quelque nature, je ne le sais pas. Donc, ces hypothèses peuvent effectivement intervenir. Je ne sais pas ce que les instances publiques décideront, mais, quant à moi, étant donné les choses comme elles sont, dans le domaine de la culture comme dans le domaine de l'éducation puis comme dans le domaine de la santé, s'il n'y a pas des noyaux publics forts, on obtient d'autres résultats. Nous sommes la seule institution culturelle dans le domaine de la télévision publique, dans le domaine éducatif. Il peut y avoir effectivement des alliances. Mais, quant à des formes mixtes, il faudrait bien déterminer les rapports qu'il pourrait y avoir entre les éléments, parce que celui qui paie commande.

**Le Président (M. Rioux):** Avez-vous un commentaire là-dessus?

● (16 heures) ●

**Mme Girard (Doris):** C'est difficile d'ajouter quelque chose, M. Inchauspé parle si bien. J'ajouterais simplement que ce n'est pas à l'ordre du jour pour l'instant dans les plans de Télé-Québec. Nous sommes en train de réfléchir aux fameux effets du modèle qui avait été adopté en 1995, qui était celui de dire: On va chercher une partie du financement à l'extérieur sans pour autant être une société mixte. Ça nous pose une série de questions sur ce qu'on est comme télévision publique. Et, déjà, résoudre ces questions-là, c'est un programme pour les trois prochaines années, sans même réfléchir à une société mixte.

Et je pense que ce que M. Inchauspé vient de dire est important. Le mandat, la mission publique qui est la nôtre est difficilement conciliable avec les objectifs que peuvent avoir certains partenaires du privé. Ils nous le disent eux-mêmes, ce qu'ils veulent ou ce qu'ils pourraient vouloir de Télé-Québec est tout à fait incompatible avec notre mandat. C'est autre chose que ce que, nous, on a à faire. Ils peuvent vouloir ce qui a de la valeur dans Télé-Québec — et Dieu sait qu'il y a plusieurs choses qui ont de la valeur à Télé-Québec — mais ça ne veut pas nécessairement dire que, nous, on continuerait d'exercer notre mandat comme la loi nous demande de le faire.

Alors, je pense qu'il faut être prudent sur ces questions-là. On est conscient qu'elles ont été amplement discutées à toutes sortes de niveaux. Probablement qu'elles continuent de se discuter dans certaines enceintes. Mais je peux vous dire que, chez nous, ce n'est pas dans ce sens-là qu'on travaille.

**Le Président (M. Rioux):** Très bien. Mme la députée de Sauvé.

### Orientations concernant les nouveaux médias

**Mme Beauchamp:** Merci, M. le Président. Je veux peut-être continuer un peu sur le thème des partenariats, mais peut-être plus en lien avec l'aspect des nouveaux médias. J'aimerais ça vous entendre sur vraiment votre vision. Sincèrement, le plan stratégique, le plan triennal m'a déçu sur cet aspect des choses. Je n'y ai pas retrouvé la vision, j'ai envie de dire le plan d'affaires de Télé-Québec par rapport à son engagement dans les nouveaux médias.

Je vous disais bien honnêtement en début de rencontre que votre site Internet, moi, personnellement, me décevait. Je considérais que c'était un site institutionnel, c'était un site pour moi gouvernemental. On y retrouve les différentes informations que bien d'autres sociétés d'État nous donnent. C'est bien fait, mais je ne retrouve pas une vision de comment une télévision publique au Québec souhaite utiliser Internet, souhaite s'y impliquer. Quelle est vraiment la vision que vous avez par rapport aux nouveaux médias, alors que, comme on l'a souvent mentionné, les autres joueurs sont déjà positionnés très fortement non seulement en possédant même des portails, mais en ayant intégré vraiment une vision Internet, par exemple, une vision «nouveaux médias» à l'intérieur même de leur programmation, etc.?

Donc, j'aimerais vous entendre. Je suis bien ouverte à entendre parler de sous sur cet aspect-là aussi, mais peut-être encore plus de partenariat. Si Télé-Québec en elle-même, vous ne discutez pas en ce moment de partenariat ou, en tout cas, d'ouverture à une société mixte publique-privée sur ces aspects-là, est-ce qu'on aura à l'intérieur du 25 millions que vous demandez annuellement assez d'argent pour tous les défis qu'on a mentionnés puis y compris d'exploiter à fond avec une vraie vision de télévision publique cet aspect nouveaux médias.

Si vous me permettez, j'aimerais ça aussi ouvrir la porte tout de suite à l'aspect que vous mentionnez, et c'est bien expliqué, mais toute votre difficulté à exploiter aussi le volet nouveaux médias avec la question des droits. C'est-à-dire, vous vous êtes ouverts vers la production privée avec les succès qu'on connaît puis les retombées dont vous nous avez parlé d'entrée de jeu, mais vous mentionnez vite qu'il y a là un obstacle qui s'élève, si je peux dire, ou enfin une forme de barrière qui est le fait que vous ne possédez pas les droits maintenant sur vos émissions à succès ou en tout cas pas nécessairement les droits pour peut-être les exploiter sur d'autres véhicules, nouveaux médias. C'est quoi, la solution? Où est la piste de solution? Donc, deux volets: partenariat possible, mais aussi en termes du respect des droits, de la possession des droits, quelle est la solution pour Télé-Québec?

**Le Président (M. Rioux):** Mme Girard.

**Mme Girard (Doris):** Je pense qu'on a abordé la question des nouveaux médias comme quelque chose

d'essentiel, d'important, mais aussi avec humilité. Parce qu'il faut vraiment prendre ce virage-là avec prudence, regarder quelles sont les tendances, regarder... Parce que tout le monde ne s'entend pas, les spécialistes ne s'entendent pas non plus sur: Est-ce que c'est la télévision qui va devenir interactive? Comment la télévision et Internet vont se rencontrer? La convergence va s'opérer de quelle manière? Nous-mêmes, à l'interne, on a des discussions passionnantes là-dessus. Alors, d'une certaine manière, le temps qu'on prend pour faire les choses, ce que ça demande à l'intérieur de réorganisation interne, on l'a abordé tout à l'heure. C'est un temps qui est bénéfique, qui nous force à être prudent, et c'est une bonne chose, je pense.

Ceci étant dit, on ne fait pas exprès non plus pour prendre notre temps, il y a des freins réels sur lesquels on se bute. La question des droits en est une fondamentale qui nous vient directement du modèle de financement qui a été adopté depuis 1995. Alors, même si, nous, on vous avait livré un plan absolument éblouissant sur la question des nouveaux médias, on aurait pu ne pas aborder cette question des freins que sont les droits qu'on ne possède pas. Il reste qu'on aurait été incapable de livrer, parce que, n'étant pas détenteur des droits, on ne peut pas... Et ce n'est pas uniquement le producteur privé, c'est les liens avec les ayants droit, avec les comédiens, les animateurs. Enfin, la chaîne des titres est telle que ça devient une question qui se pose rapidement et qui devient incontournable.

Donc, on a réussi une certaine percée dans notre nouveau site. Je vous signalais le site de septembre. C'est nouveau pour nous de faire une diffusion en temps réel de certaines émissions, celles qu'on produit à l'interne d'abord, celles qui ne sont pas produites par des producteurs privés, les segments qui ne nous posent pas trop de problèmes au niveau des droits. Denis en sait quelque chose; il y travaille. Alors, on y va avec prudence et humilité. Je pense qu'on est en position pour renégocier des choses avec les producteurs privés sur ce plan-là, mais c'est un vrai chantier. Et on ouvre des portes qui n'ont pas été tant que ça ouvertes par les autres diffuseurs quand on fait ça, parce que, si vous remarquez, les autres diffuseurs, leur offre est beaucoup au niveau de l'information, et tout ça. Ça se produit à l'interne, donc ces questions-là ne se posent pas. Ça, c'est la première des choses.

La deuxième chose, le développement sur Internet se fait beaucoup autour des questions commerciales, les billetteries, etc., bon. On n'est pas sûr qu'on est dans notre mandat si on s'en va par là totalement. On a pensé à un moment donné à une billetterie culturelle, à faire des réseaux, des liens. Ce sont des investissements majeurs. Et, dans l'état où est Télé-Québec actuellement, on se disait qu'on a peut-être d'autres priorités que celle-là.

La troisième chose, c'est l'exploitation de notre collection. On a une collection à Télé-Québec, de 25 ans, et on est en train de regarder comment on va pouvoir faire cette exploitation-là, compléter l'indexation. Ce sont des chantiers qui ont été mis un peu de côté, compte tenu de la crise de 1995. Alors, tout ça, ce sont des choses qui freinent notre développement sur Internet, mais, comme je vous dis, il y a certains bénéfices à prendre notre temps. On regarde ce qui se

fait ailleurs, comment les choses se déploient, les erreurs à ne pas répéter. Par exemple, sur la télé des arts, on est partenaire avec BCE Médias, qui est quand même un gros joueur. Il y a des discussions avec eux, mais on voit aussi quels sont leurs propres freins. Alors, derrière le miroir aux alouettes, il y a toutes sortes de choses qu'on examine, et qui nous intéressent, et qui nous interpellent dans notre mission. Alors, c'est un peu l'état de la situation par rapport à cette question-là.

**Mme Beauchamp:** Je voulais juste aborder peut-être plus spécifiquement la question des partenariats possibles tout de même au niveau des médias. Est-ce que, sur cet aspect-là des choses, vous avez des discussions avec les partenaires? D'entrée de jeu, je vous ai interpellés par rapport à la Caisse de dépôt et placement, mais c'était plus anecdotique qu'autre chose, mais n'empêche que je voulais vous entendre. M. le président a aussi fait allusion à ces partenariats, mais je voulais vous entendre plus sur l'aspect vraiment nouveaux médias et les partenariats possibles. Est-ce que vous êtes en discussion avec certains partenaires?

**Le Président (M. Rioux):** Mme Girard.

**Mme Girard (Doris):** Écoutez, sincèrement, tout à l'heure ce n'était pas une boutade quand je vous répondais qu'à chaque semaine on est approché par un partenaire, et ce sont souvent les plus gros joueurs qui sont intéressés par ce qu'ils pourraient faire avec nous dans le secteur de l'éducation, dans le secteur culturel. Il y a plusieurs possibilités au niveau des partenariats. Il faut simplement voir toujours quel est l'avantage de Télé-Québec dans ça et comment, nous — c'est une question d'énergie relative, je vous dirais, actuellement — on peut prendre ce passage-là dans un équilibre correct.

Ceci étant dit, Denis Bélisle voulait ajouter quelque chose tout à l'heure sur la question des nouveaux médias.

**Le Président (M. Rioux):** M. Bélisle.

**M. Bélisle (Denis):** Permettez, M. le Président. Particulièrement par rapport à Internet, vous parlez de nouveaux partenariats. Les deux dernières semaines, on a rencontré l'APFTQ, l'Association des producteurs de télévision et de cinéma, et les associations d'ayants droit, qui sont l'Union des artistes et la SARDeC, la Société des auteurs, compositeurs et écrivains, et éventuellement la Guilde des musiciens, puis on a convenu de créer un comité de travail sur la question d'Internet. La problématique sur Internet est un problème de droit majeur, mais il n'y a pas personne qui sait par quel bout le prendre, le problème de droit. Ce qu'on souhaite essayer d'établir avec ces groupes-là... Si on est préoccupé par la question des contenus francophones sur les sites Internet, les ayants droit et les producteurs ont cette même préoccupation-là. Ça fait qu'on espère mettre un comité de travail dans les prochaines semaines pour réfléchir à la question puis là espérer aboutir à quelque chose dans l'ensemble des principaux joueurs de l'industrie au Québec et essayer de faire part de nos expériences réciproques. Évidemment, Télé-Québec ne vise pas une marge de

profit, ça fait que c'est peut-être plus simple. Mais, à tout le moins, on espère susciter des questions qui vont avantager même toute l'industrie au bout de la ligne.

**Le Président (M. Rioux):** Très bien. M. le député de Frontenac.

### Règles de financement

**M. Boulianne:** Merci, M. le Président. Alors, vous parliez tout à l'heure, Mme Girard, d'une mission publique que vous avez à accomplir. Il y a des entraves, il y a des problèmes et aussi il y a des organismes. Je vois ici en particulier Téléfilm Canada. Je pense que vous avez eu un problème à Téléfilm Canada. Je cite M. Mario Clément: «Ça n'a plus de bon sens que ce soit seulement la logique commerciale qui prévaille.»

● (16 h 10) ●

Alors, vous avez présenté des projets télévisuels, 25 à peu près, qui ont été refusés pour différentes raisons. Est-ce que vous pouvez nous dire c'est quoi, le problème? Puis est-ce que vous avez des solutions actuellement? Jusqu'à quel point ça peut avoir des conséquences sur le développement de Télé-Québec?

**Le Président (M. Rioux):** Ça peut nuire à votre financement en tout cas. Alors, qui répond à la question?

**Mme Girard (Doris):** Bien, écoutez, M. Clément peut y répondre, on va vous donner la même réponse.

**Le Président (M. Rioux):** M. Clément.

**M. Clément (Mario):** Écoutez, la difficulté qu'on a actuellement, c'est que tout l'univers du financement de la télévision est en train de se tourner vers l'intérêt privé. C'est ça que ça veut dire. Quand on regarde le problème dont vous parlez actuellement, c'est qu'il y a... Par exemple, le documentaire au Québec, nous sommes à peu près les seuls à maintenir cette forme télévisuelle là en vie. Le fonds des câblos, l'année dernière, avait des particularités en termes de contenus canadiens, de manifestations canadiens, de financement, où ils ont enlevé la responsabilité du producteur indépendant d'investir; ils l'ont donnée au diffuseur. Ce qui fait que, pour arriver à développer du documentaire d'auteur, on devait se qualifier, en termes d'investissement, d'une façon très élevée. Et les autres critères, c'étaient des critères, par exemple, comme je dis, là, de contenus canadiens.

Alors, au fonds des câblos, nous autres, avec le type de documentaire... Par exemple, le documentaire d'auteur, ça a une valeur entre 200 000 \$ et 400 000 \$. Or, ce que nous demande le fonds canadien de télévision, c'est de participer jusqu'à 30 % du financement. Or, 120 000 \$, ou 100 000 \$, ou 75 000 \$, même, c'est très élevé pour nous, alors que les télévisions privées font du documentaire à 75 000 \$ l'heure. Alors, elles, elles peuvent participer à 50 %. Donc, elles mettent une licence de 35 000 \$, par exemple, puis elles financent tous leurs documentaires.

Ce qui est arrivé à la dernière étape, si on veut, du fonds des câblos puis à Téléfilm, c'est que tout le documentaire d'auteur que, nous, on développe s'est planté littéralement dans ce type de critère là. Alors, c'est les télévisions spécialisées qui ont remporté la mise sur, à peu près toutes, des séries documentaires.

La solution qu'il y a maintenant. Écoutez, je sais que les règles — on a eu des rencontres avec le fonds des câblos la semaine dernière — ne changeront pas pour la prochaine année. Qu'est-ce qu'on va faire? On va devoir présenter un type de documentaire comme ça si on veut passer la rampe, sinon ça va être de mettre des licences de l'ordre de 100 000 \$, 150 000 \$ l'heure pour être capable de garder, au Québec, une expertise en documentaires. C'est là. Il y a un cul-de-sac, actuellement, avec ces fonds-là.

**M. Boulianne:** Parce que c'est important, c'est des documentaires sur l'histoire, sur la culture.

**M. Clément (Mario):** C'est ça.

**M. Boulianne:** Alors donc, c'est primordial, surtout pour la concurrence qui se fait actuellement dans ces domaines-là, de l'histoire et de la culture.

**M. Clément (Mario):** Dans le documentaire comme tel, une des forces du Québec, ça a été le documentaire d'auteur. On a juste à parler de toute la culture que l'ONF a mise sur pied, avec les Pierre Perreault et compagnie, là, mais ce genre-là est en train de disparaître. On ne fait plus de longs métrages documentaires au Québec parce qu'il n'y a plus d'entrées. On ne peut plus mettre ça dans des salles, nulle part, et, à la télévision, on n'est plus capable de les payer. Les télévisions qui le font ne sont plus capables de se les payer. Donc, c'est en train de disparaître tranquillement, et c'est cette expertise-là que, nous, on tente de maintenir.

**Le Président (M. Rioux):** Bien. Mme Girard.

**Mme Girard (Doris):** Juste pour compléter sur ce point-là. Je pense que ce qui est essentiel, c'est qu'en étant assujetti, pour une grande partie du financement de nos émissions, aux fonds extérieurs... Donc, actuellement, il y a 70 %, 75 % de la production que vous voyez à l'antenne de Télé-Québec — je ne parle par des acquisitions, mais de la production faite pour notre antenne — qui est confiée à des producteurs privés. Un des effets de cela, c'est que eux doivent s'abreuver à des fontaines nombreuses. Il n'y a pas que le crédit d'impôt du fonds des câblos, là, elles sont de toute nature, les fontaines: elles sont fédérales, elles sont provinciales. Mais elles sont à peu près toutes liées à des objectifs de commerce. Et donc, une télévision publique comme la nôtre, avec les objectifs qu'on a, que vous connaissez, quand on parle des jeunes, de l'éducation, de la culture, des régions, on n'y arrive pas dans ces règles-là.

Alors, quand on veut faire du documentaire d'auteur, quand on veut raconter notre histoire, des émissions jeunesse, quand ça coûte 15 % de plus parce que, nous, on considère que c'est important d'aller en Gaspésie entendre les gens, je veux dire, on se plante.

Alors, les règles auxquelles on est assujetti ou sont assujettis les producteurs avec lesquels on travaille ne sont pas faites pour nous. C'est un des obstacles du modèle qui a été choisi pour Télé-Québec, qu'on découvre de plus en plus à l'usage et qu'on découvre de plus en plus le nombre de joueurs augmente, parce que, là, cette assiette-là, elle se fragmente. Alors, je pense que c'est important, par-delà la question des droits, il y a la fragmentation du financement.

**Le Président (M. Rioux):** Bien. Merci.

**M. Boulianne:** Merci, M. le Président.

**Le Président (M. Rioux):** Mme la députée.

**Mme Beauchamp:** Merci de ces explications, je pense que ça nous sensibilise énormément à cette... Ça, c'est le terrain, c'est comment ça se passe pour vrai dans l'analyse des projets, puis il y a beaucoup d'effets pervers. Moi, par exemple, je suis convaincue qu'un des effets pervers aussi, c'est la décision d'accorder les crédits d'impôt aussi aux diffuseurs privés. Ça participe, parce que eux ont donc la réponse à la chaîne. Si le diffuseur privé est obligé de mettre l'argent sur la table maintenant, eux se retournent et ont maintenant un crédit d'impôt du gouvernement du Québec. Vous, vous êtes toujours au bout de la chaîne, personne vers qui vous retourner pour combler la part que vous devez mettre comme diffuseur. Mais c'est là où, dans la vision de la place de la télévision publique, il manque de cohérence non seulement entre gouvernements, mais au sein même d'un même gouvernement entre ce que décide le ministère des Finances et ce que fait le ministère de la Culture et des Communications.

#### **Comité de travail sur la révision de la politique en matière de cinéma**

Mais la question de mon collègue m'amène peut-être à aborder toute la question du cinéma. Vous êtes membre du comité qui a été récemment formé pour revoir la politique du cinéma du gouvernement du Québec. J'aimerais beaucoup vous entendre sur le type de participation qu'a Télé-Québec, sur votre vision de votre rôle que vous jouez au sein de ce comité. Puis, peut-être, j'ai une question encore plus précise, c'est que, en 1999, je me souviens que, dans les documents de briefing de la ministre et également lors de l'étude des crédits, nous avons parlé des négociations qui avaient cours entre la SODEC et Télé-Québec sur un protocole d'entente au niveau d'un partenariat pour le cinéma québécois. Bien sincèrement, moi, je n'ai jamais plus rien revu là-dessus. Est-ce que le protocole a été signé avec la SODEC? Est-ce que ça a fait chou blanc? J'aimerais aussi vous entendre sur cet aspect-là des choses?

**Le Président (M. Rioux):** Chou gras.

**Mme Beauchamp:** Chou blanc.

**Mme Girard (Doris):** Il peut être blanc et gras. Enfin, peut-être que...

**Le Président (M. Rioux):** Mme Girard.

**Mme Beauchamp:** Blanc et gras, c'est américain, ça?

**Mme Girard (Doris):** Par rapport au comité, bon, la ministre a demandé aux quatre organismes d'être présents sur un comité de travail pour la révision de la politique en matière de cinéma. On y participe, et je pense que c'est intéressant que Télé-Québec ait été invitée à faire partie de ce groupe de travail là, parce que, du coup, on peut harmoniser et rendre peut-être plus — comment dire? — cohérentes l'ensemble des mesures qui peuvent être mises en place pour favoriser la diffusion, la promotion du cinéma québécois, pas uniquement sa production.

Donc, c'est sûr que, nous, comme diffuseur, il y a un rôle qu'on joue actuellement et qu'on pourrait jouer encore plus. Et là vous allez trouver qu'on parle toujours des mêmes choses, mais, je veux dire, on est dans une réalité où les sous viennent conditionner ce que vous voyez comme cinéma québécois à notre antenne. Je ne m'en cache pas, on peut le dire publiquement, on peut faire des offres sur des films québécois tant qu'on voudra, mais, quand notre compétiteur ou notre voisin d'à côté met 100 000 \$ de plus pour le même film, alors c'est sûr que les producteurs choisissent l'enveloppe ou la chaîne qui leur offre le plus, et je ne leur en veux pas. Donc, on est aux prises avec cette réalité pour acquérir les films québécois. Il n'y a aucune loi et aucune politique qui vont forcer les producteurs privés à venir voir Télé-Québec parce que c'est un film québécois. Ça fait que, ça, c'est la première chose.

Par contre, la deuxième chose, c'est que, comme diffuseur, on peut créer des plages. À notre antenne, on le fait déjà beaucoup et probablement qu'on pourrait aller encore plus loin. Par exemple, on a une émission sur le cinéma d'animation. C'est unique dans l'offre télévisuelle actuelle, vous ne voyez ça nulle part ailleurs, films d'animation pour adultes, j'entends. On a cinq cases par semaine de documentaires, je crois. C'est unique, ça aussi. Et notre réputation comme diffuseur de films, que ce soit du cinéma québécois ou d'autres nationalités, elle n'est plus à faire. Donc, on a une vraie expertise par rapport à ça. On travaille avec la cinémathèque à essayer de voir dans notre collection qu'est-ce qu'on a qui pourrait — comment dire? — mériter le titre patrimonial prestigieux qui va avec, est-ce qu'il y a des ponts à attacher avec la Régie en termes d'exploitation sur Internet. Ce sont toutes des questions qu'on se pose. Et, en étant autour de la table, on peut probablement maximiser nos contributions respectives.

Donc, il y a le volet Télé-Québec comme diffuseur et peut-être sur Internet il y a des choses particulières qu'on pourrait faire en se conjuguant, là. Donc, le volet décliné sur Internet.

#### **Protocole d'entente avec la Société de développement des entreprises culturelles**

**Mme Beauchamp:** Est-ce qu'il y a un protocole d'entente signé entre la SODEC et Télé-Québec sur la question du cinéma québécois? Parce que je me posais

la question. On sait que, pour réaliser un film, il faut être capable de démontrer qu'il va être diffusé à quelque part. J'avais l'impression que peut-être la SODEC vous approchait pour que vous soyez un partenaire. Je comprends, là, qu'il y a une question de sous derrière tout ça. Je suis très, très consciente de ça, mais je me demandais, si un tel protocole existe, qu'est-ce qu'il contient ou même si vous pouvez nous le faire parvenir, et, s'il n'existe pas, qu'est-ce qui a achoppé.

● (16 h 20) ●

**Mme Girard (Doris):** En fait, il est en discussion. Et, pour des raisons qui ne sont pas des raisons fondamentales à l'esprit même du protocole, il n'a pas encore été signé. Vous savez qu'il y a eu des changements et à Télé-Québec et à la SODEC dans la dernière année. Donc, je pense que c'est simplement le temps que chacun des joueurs se réapproprie le contenu de cette entente-là. Mais, sur les objectifs, on s'entend sur comment faire en sorte que nos actions soient convergentes. Par exemple, est-ce que la SODEC, si elle va dans telle direction, Télé-Québec peut ajuster ses choses pour y aller elle aussi? Ou l'inverse. Donc, à travers les choix qu'on fait, quels sont ceux qui se parlent, en particulier au niveau du documentaire. C'était là où on voyait qu'il y avait des actions qui pouvaient se conjuguer en même temps, au même moment.

Alors, ce sont des mécanismes d'arrimage entre les programmes des uns et des autres, où les... Mais ce protocole-là, notre intention, à M. Lafleur et à moi, est de le signer dans les prochains mois, je dirais. On est en train de finaliser. Et, à chaque fois que le temps passe, bien on veut l'améliorer, puis il y a un petit paragraphe de plus qui s'ajoute.

**Mme Beauchamp:** Vous le savez peut-être autant que moi, mais la question de ce protocole a été discutée lors de l'étude des crédits de 1998, a été discutée lors de l'étude des crédits de 1999. À ce moment-là, on avait eu droit à une réponse qui disait: Dans quelques semaines, il sera signé. Puis là vous m'annoncez qu'il ne l'est toujours pas. Ça fait que ça fait... Enfin, j'espère que, dans le cadre de vos discussions que vous aurez autour de la table du comité sur le cinéma, vous prendrez 10 minutes pour le signer, là, parce que ça fait longtemps...

**Mme Girard (Doris):** Mais ce que je peux vous dire...

**Mme Beauchamp:** ...puis ça fait bizarre d'entendre des partenaires qui sont assis autour d'une table pour discuter de politique et de cinéma puis de voir qu'après plus de deux ans ils n'en sont pas arrivés à signer un protocole, que vous me dites, où il n'est question que d'arrimage. Je souhaite vraiment que, lors d'une prochaine rencontre ou de l'étude des crédits, vous allez nous annoncer que vous allez le faire très bientôt ou que ce protocole-là est signé, parce qu'on est en droit de se poser de questions sur l'intérêt réel, là, derrière tout ça.

**Le Président (M. Rioux):** C'est quoi, l'os, madame, qui fait que ça ne se signe pas?

**Mme Girard (Doris):** Non, mais, sérieusement, là, je vous dis, moi, je suis arrivée en mai 1999, il n'était pas signé à ce moment-là, il était négocié. Les joueurs ont bougé du côté de la SODEC. Moi, j'étais un nouveau joueur aussi. Alors, on s'additionne de réunion en réunion puis on l'améliore. Mais une des choses qu'il est important de dire, c'est que les effets de ce protocole-là sont déjà, eux, actifs. Autrement dit, l'année dernière, on a présenté, à l'antenne de Télé-Québec, un magazine qui s'appelait, à l'époque, *La grande illusion*, et c'était clairement le produit de cette rencontre-là, entre la SODEC, un producteur privé et nous, qui a donné cette émission-là qui, cette année, a été complètement produite à l'interne, qui s'appelle *Le septième*. Donc, je ne pense pas que personne ait perdu quelque chose, là. Mais le document, dès qu'on va l'avoir, on va vous l'envoyer.

**Mme Beauchamp:** Ça fait que, la grande illusion, c'est peut-être le titre du protocole.

**Mme Girard (Doris):** Écoutez, là...

**Mme Beauchamp:** C'est une blague.

**Mme Girard (Doris):** ...on va vous le transmettre dès qu'il sera signé, là, je ne veux pas vous dire autre chose. On est deux puis on essaie de se conjuguer le mieux qu'on peut.

**Le Président (M. Rioux):** On se promène de président à présidente puis il n'y a jamais de protocole. C'est assez embêtant.

**Mme Girard (Doris):** Non, mais, si les effets sont là, écoutez...

**Le Président (M. Rioux):** Ce que dit la députée est juste.

**Mme Girard (Doris):** Bien, je pense qu'on est...

**Le Président (M. Rioux):** Il y a longtemps qu'on l'attend.

**Mme Girard (Doris):** ...soucieux de le signer, et M. Lafleur et moi, puis ça sera fait vraisemblablement dans les prochains mois.

### Protection de l'identité culturelle

**Le Président (M. Rioux):** Tout à l'heure, votre collègue a dit des choses que je trouve très importantes quand il a dit que, du côté de la production de documentaires, de la production de développer des thématiques alternatives, par exemple en fiction, dans une perspective de création, la situation fait en sorte que, ça, c'est terminé pour vous autres, avec les modes de financement actuels qui viennent soit de Téléfilm ou du fonds des câbles. C'est une très mauvaise nouvelle sur le plan culturel, c'est une très mauvaise nouvelle sur le plan de nos moyens de véhiculer des valeurs québécoises à l'intérieur de cette société. Je trouve ça d'une tristesse à mourir, parce que ça empêche les

Québécois et les Québécoises de voir des choses produites et créées par eux, c'est embêtant, alors que pourtant on est censé être tous du monde raisonnable lorsqu'il s'agit de discuter de culture.

Quand je regarde des problèmes comme ceux-là qui sont à l'échelle du pays et qu'après ça je regarde la mondialisation — vous l'avez évoquée, mais vous n'avez pas évoqué les sorciers qui se cachent en coulisse, dans le domaine économique — ce que je comprends de ce que dit monsieur, c'est qu'au Canada comme ailleurs la culture est une marchandise. On est en train d'assister à la marchandisation de la culture alors qu'on se tape des discours québécois et canadien qu'il faut protéger la diversité culturelle. Il faudrait quand même commencer à agir dans son propre pays.

Mais je vais un petit peu plus loin, si vous me permettez, Mme la présidente. Vous êtes une institution qui produisez des émissions culturelles, éducatives et vous êtes à peu près le seul pipeline québécois où la production est de chez nous, en tout cas globalement de chez nous. Je ne sais pas comment vous voyez la mondialisation, je ne sais pas comment vous voyez comment se comportent les gens à l'Organisation mondiale du commerce, mais est-ce que vous avez l'intention de faire entendre votre voix comme société? Je ne sais pas si vous espérez être entendus à travers la voix de la ministre ou celle du gouvernement — ça, c'est une chose — mais, vous autres, comme appareil de diffusion de la culture québécoise, comment avez-vous l'intention de vous positionner pour aiguiller le débat et faire en sorte que les Québécois soient conscients qu'ils sont menacés dans ce qu'ils ont de plus essentiel, c'est-à-dire leur langue, leur culture et leurs productions culturelles? Je ne sais pas si ça mérite un show de télé là-dessus, là, je ne le sais pas.

**Des voix: ...**

**Le Président (M. Rioux):** Moi, je viens de ce milieu-là, vous comprendrez bien. Je ne sais pas, avec les outils que vous avez entre les mains, comment allez-vous sensibiliser — parce que c'est de l'éducation populaire — les Québécois aux dangers que représente la mondialisation face à notre culture? Parce que c'est clair qu'on est en train de se faire imposer, sur le plan... 96 % des films regardés par les Québécois, c'est des productions américaines, et on sent bien que, pour les Américains, tout est commerce, tout est marchandise, y inclus la culture.

Moi, je m'adresse au dernier rempart que nous avons, qui nous appartient, qui s'appelle Télé-Québec. Et comment vous allez vous mouvoir là-dedans et comment vous allez nous aider? Nous, on peut bien crier puis faire des discours, mais la télé, c'est là pour ça aussi.

**Mme Girard (Doris):** Effectivement, je pense que la question va dans les deux sens. Le meilleur outil qu'on a pour faire le travail dont vous parlez, c'est l'antenne, c'est la télévision. On a présenté, on a diffusé récemment, il y a deux semaines à peu près, *Planète Hollywood, Le rêve Hollywood*, sur justement comment fonctionnent les différentes cinématographies nationales versus la cinématographie américaine, un film brillant qui a pris des mois et des mois de travail, qui nous avait séduits, dont on a parlé. On a pris le pari audacieux de

mettre ça un dimanche soir en heure de grande écoute, et c'est un film qui n'était pas nécessairement facile. Et, si je vous parle des parts de marché qu'on a eues pour ce film-là, je ne sais pas quelle réaction vous allez avoir, mais je pense qu'il faut parler de ça aussi, il faut parler de ça. C'est 17 000 qu'on a eu comme parts de marché ce soir-là. Quand on compétitionne avec 800 000, 1 million de l'autre côté, ça fait partie de la donne. On continue de le faire parce qu'on croit que c'est important. C'est probablement la première contribution qu'une chaîne comme la nôtre peut faire pour les Québécois. Ça, c'est la première. Je peux vous dire qu'on est fermement convaincus, à l'intérieur, que c'est une job que, nous, on doit faire.

La deuxième des choses, c'est se battre sur notre terrain par rapport au financement, aux règles. Quand on vous parle du terrain, c'est parce qu'on est habité par ça et on y travaille. Prendre l'antenne pour régler ça, je ne suis pas sûre que ça réglerait l'affaire tous les jours, mais je peux vous dire qu'on est très actif sur ce plan-là. Je peux vous dire que, à chaque fois qu'on a une occasion d'échanger avec les journalistes puis d'expliquer notre position, on le fait. Et je peux vous dire qu'on prend de plus en plus de place par rapport à ces questions-là. Donc, je ne pense pas qu'on soit endormi sur ces aspects-là, au contraire.

On travaille également avec les partenaires européens en particulier qui, eux, ont — comment dire? — la fierté du sens de la mission publique. En Europe, c'est très, très, très développé. Ils ont développé le discours pour aller avec et ils ont de l'écoute auprès de leurs médias et de leur presse, de manière générale, ce qu'on a de la difficulté à avoir. Il faut se le dire, ça va bien pour Télé-Québec, ça va beaucoup mieux, mais c'est toujours plus intéressant de raconter l'anecdote, de parler des autres choses que de parler des problèmes dont vous venez de parler.

Alors, on fait ce qu'on a à faire par rapport à ça, mais, plus on va avoir les moyens de le faire, plus on va avoir l'espace pour être libre dans nos choix de programmation et mieux ça va aller pour faire ce travail-là, c'est très clair.

**Le Président (M. Rioux):** M. Inchauspé.

● (16 h 30) ●

**M. Inchauspé (Paul):** Je voudrais ajouter simplement la chose suivante. Les administrateurs de Télé-Québec, les membres du conseil d'administration sont tous convaincus de l'existence d'une télé publique de cet ordre-là, ce qu'elle peut faire dans le domaine de l'éducation. C'est des thèses qu'on a défendues devant le CRTC, quand on a eu l'occasion de le faire, que le domaine de l'éducation et de la culture demande nécessairement de l'enracinement, et que l'enracinement implique qu'il y ait des productions qui soient faites sur place, et que l'ensemble des règles, disons, ne favorisent pas cela. Donc, dans ces milieux, c'est ce que l'on dit.

Mais le problème que l'on avait était le suivant, cette espèce de: peu de monde croyait à Télé-Québec, plutôt à la possibilité d'existence d'une télé publique généraliste, éducative et culturelle, même les hommes politiques ou autres. Parce que, d'un côté, on regarde la cote d'écoute, qui est, pour eux, l'indication, et que vous demandez qu'on fasse des émissions qui sensibilisent

ces éléments, et on nous reprochera de n'atteindre que 17 000 personnes qui viennent l'écouter. Alors, je pense qu'on est pris dans cette espèce d'élément.

Mais, pour nous, ça nous paraissait important, d'abord, de démontrer que c'est possible, de montrer qu'il y a un terrain là-dedans dans lequel on est présent, dans lequel on est actif, dans lequel on est capable de se faire écouter. À l'heure actuelle, je suis persuadé que les membres de Télé-Québec, lorsqu'ils font dans l'ensemble de ces organismes, peuvent tenir la tête haute, ce qu'ils n'étaient pas capables de faire il y a trois ans. Alors, c'est une première étape qui va nous permettre de pouvoir parler plus fermement.

Quant à moi, il est évident que, lorsqu'il va y avoir des débats publics — jusqu'à présent, ils étaient de nature défensive quand on voulait tirer la plug de Télé-Québec — je vais aller aux barricades. Et, par contre, pour ces types d'enjeu, ce que je comprends, c'est que vous désirez aussi qu'on étende les auditoires dans lesquels on peut s'exprimer relativement à ça. Mais il nous fallait faire auparavant la démonstration qu'on est crédible, qu'on est un joueur.

**Le Président (M. Rioux):** Très bien. Mme la députée de Sauvé.

**Mme Beauchamp:** Merci, M. le Président. J'imagine que ça fait partie des derniers temps de question avant les remarques finales?

**Le Président (M. Rioux):** Oui. Nous avons aménagé l'horaire pour que les 15 dernières minutes soient consacrées à l'opposition, et aux députés ministériels, et à madame: cinq minutes, cinq minutes, cinq minutes.

**Mme Beauchamp:** O.K. Parfait.

**Le Président (M. Rioux):** Donc, on va jusqu'à 16 h 45.

#### Quote-part de la perte nette de la société satellite

**Mme Beauchamp:** Parfait, merci. Parce que j'avais une dernière petite question. J'avais un petit peu, moi, papillonné, si vous me permettez. Il y a une question comme ça, là, mais, dans votre rapport annuel, on a, dans Dépenses par catégorie, une dépense, une perte pour une quote-part de la perte nette de la société satellite qui est maintenant, en 1999, de plus de 400 000 \$. On a beaucoup parlé de sous aujourd'hui, et tout ça. C'est quand même un montant qui est, je pense, appréciable pour Télé-Québec, et je vous avoue que je n'ai pas eu le temps de trouver quelle est l'explication de cette société satellite et comment on explique qu'en 1998 la perte était de 34 000 \$ et qu'en 1999 elle est montée à 403 000 \$.

**Le Président (M. Rioux):** Mme Girard.

**Mme Girard (Doris):** Je vais demander à Mme Simoneau, si vous permettez, Mme Line Simoneau, de répondre à la question. Line, s'il te plaît.

**Mme Simoneau (Line):** Dans les faits, c'est un placement qui a été fait...

**Le Président (M. Rioux):** Mme Simoneau.

**Mme Simoneau (Line):** Pardon?

**Le Président (M. Rioux):** Vous vous occupez des finances?

**Mme Simoneau (Line):** Oui, tout à fait.

**Le Président (M. Rioux):** Très bien, vous avez la parole.

**Mme Simoneau (Line):** Dans les faits, c'est un placement qui a été fait, il y a plusieurs années, à la hauteur d'environ 1 million. L'an passé, ce qu'on a fait, c'est: on a dévalué complètement la valeur de ce placement-là compte tenu qu'il n'y avait pas de perspective possible de profitabilité. Donc, c'est vraiment une dévaluation du placement, là, à la lumière de l'analyse qu'on a faite.

**Mme Beauchamp:** Mais est-ce que ça veut dire que vous ramenez 1 million en placement comme s'il était devenu à zéro? Est-ce que c'est ça que je dois comprendre?

**Mme Simoneau (Line):** C'est comme si, à l'actif, effectivement, le placement passait à 1 \$ compte tenu de l'absence d'expectative de profit dans le futur.

**Mme Beauchamp:** Puis est-ce que vous pouvez vraiment mieux me renseigner concrètement, là? Comment ça se fait qu'un placement de 1 million se dévalue à zéro, puis en l'espace de quel temps? Expliquez-moi ce mode de gestion là où je fais un placement de 1 million puis qui se ramène à zéro. Il doit y avoir quelque chose que je ne comprends pas.

**Mme Simoneau (Line):** C'est un placement qui a été fait, comme je vous dis, il y a quelques années, et où, dans les faits, année après année, il y a eu des évaluations sur l'expectative des revenus possibles. Et il s'est avéré que, au cours de la dernière année, compte tenu des rapports financiers qu'on nous remettait sur *Omni Science 4 et 5*, il n'y avait pas d'expectative possible de revenus dans le futur. Donc, les règles comptables nous obligent à dévaluer ce placement-là à 1 \$, à radier le placement tout simplement.

**Mme Girard (Doris):** M. Bélisle ayant suivi ce dossier-là...

**Le Président (M. Rioux):** Mme la présidente. M. Bélisle.

**Mme Girard (Doris):** ...de longue main, je pense que ce serait intéressant d'entendre ses commentaires.

**Le Président (M. Rioux):** Oui, allez, M. Bélisle.

**M. Bélisle (Denis):** Oui. Je vais vous expliquer un petit peu c'est quoi, la société satellite. En 1994, la direction de Télé-Québec a conclu avec la Caisse de dépôt — c'est pour ça que je riais un petit peu tantôt quand vous parliez de la Caisse de dépôt — un protocole où est-ce qu'on créait...

**Mme Beauchamp:** En quelle année? En 1994?

**M. Bélisle (Denis):** En 1994. De mémoire, c'est 1994, où ils ont créé une société en commandite qui aujourd'hui s'appelle Société en commandite *Omni Science 4 et 5*. C'est les séries *Omni Science* scientifiques qui ont été acquises par cette société-là, en 1994, auprès de la firme Coscient. Ça a été acquis pour un montant de près de 2 millions de dollars: 1 million par la Caisse de dépôt puis 1 million par Télé-Québec.

Évidemment, à ce moment-là, les expectatives de revenus, j'imagine, pour les gens qui les ont analysées, devaient être très alléchantes. Pour toutes sortes de raisons, il y a des revenus qui sont entrés, mais pas à la hauteur que les gens croyaient. Le portrait a changé sur le plan télévisuel, le marché a éclaté sur le plan de la mondialisation, ça a eu un impact aussi. Aujourd'hui, un produit comme *Omni Science*, que tu pouvais acheter voilà cinq ou six ans à un coût, je vous dirais, mettons, de 100 000 \$ pour acheter des droits, aujourd'hui, les gens vous en proposent 5 000 \$. Le marché a changé aussi négativement sur cet aspect-là.

Il y a eu une décision qui a été prise l'année dernière avec la Caisse de dépôt. Compte tenu, encore une fois, que les revenus potentiels sont plutôt moindres, on a décidé de prendre immédiatement dans les états financiers la perte occasionnée pour les deux sociétés.

**Mme Beauchamp:** Merci beaucoup. C'est beaucoup plus clair pour moi, puis merci de cet éclairage sur le fait qu'il a déjà existé un partenariat avec la Caisse de dépôt et placement. Celui-là a peut-être été malheureux, mais, qui sait? S'ils ont eu 2,2 milliards pour Quebecor Média. Enfin, il ne faut pas mélanger les dossiers, mais, néanmoins, ce gouvernement-là va devoir faire preuve de cohérence, également.

### Politique interculturelle

Une autre petite question, c'est sur la clientèle québécoise anglophone et également des communautés culturelles. Dans votre rapport annuel, vous détaillez ça. Je pense d'ailleurs que l'objectif, la mission de rejoindre l'ensemble de la collectivité québécoise, y compris les communautés culturelles, a été encore plus au centre, j'ai l'impression, des préoccupations de Télé-Québec vers les années 1994-1995 que maintenant.

Pour moi, il est assez significatif que, dans votre plan triennal, il n'est aucunement question de ces clientèles qui font partie bien sûr de la collectivité québécoise. Donc, je vous donne ici l'occasion de nous dire par ailleurs, dans les trois prochaines années, quelles sont vos volontés pour rejoindre, tant du point de vue culturel qu'éducatif, les clientèles anglophone et également des communautés culturelles.

**Le Président (M. Rioux):** Mme Girard.

**Mme Girard (Doris):** Je commencerai, M. le Président, par la question qui concerne spécifiquement les différentes communautés culturelles, parce que je pense que, quand M. Robert Normand et les membres de la direction sont venus vous rencontrer en 1997, c'est une question qui avait été abordée. Et le choix qui a été fait par le conseil d'administration — M. Inchauspé pourra certainement vous donner plus de détails, c'était un choix qui avait déjà été fait quand, moi, je suis arrivée en poste — était celui de se doter d'une politique interculturelle qui était inclusive plutôt que ghettoisante, si je peux m'exprimer comme ça. Alors, c'est vraiment l'approche, encore là, qui a été développée et qui se retrouve dans l'ensemble de nos activités de programmation. Donc, un petit peu de la même manière que ce qu'on discutait tout à l'heure par rapport aux régions, là, ce qu'on essaie de faire, c'est de s'assurer que ça se retrouve dans l'ensemble de nos activités sans pour autant se fixer d'obligations ou de quotas comme certaines autres politiques le font. M. Inchauspé...

**Mme Beauchamp:** Si vous permettez? Peut-être que M. Inchauspé pourra compléter, mais comment vous expliquez le silence, votre silence dans le plan triennal sur ces questions qui ont pourtant fait l'objet auparavant justement d'un certain focus de la part du conseil d'administration et même de la part, par exemple, de cette commission parlementaire, ici? Comment on explique le silence complet, selon moi — à moins que j'aie raté une ligne — mais, en termes d'objectifs de travail, pour rejoindre également cette réalité québécoise des communautés culturelles et anglophones? Je souscris d'ailleurs à ce que vous venez de décrire comme étant une approche inclusive, j'y souscris, mais je trouve le silence du plan triennal embarrassant sur cette question-là. Comment vous expliquez le silence du plan triennal?

**Mme Girard (Doris):** Écoutez, contrairement au protocole d'entente avec la SODEC, on n'a pas de document à déposer. On pourrait vous envoyer une copie de la politique interculturelle qu'on a développée, qui était déjà quelque chose d'intégré pour Télé-Québec, donc qui ne faisait pas partie des actions à venir dans les trois prochaines années. On a un comité qui travaille... Le conseil d'administration a formé un comité qui travaille avec les gens des ressources humaines et de la programmation pour suivre cette question-là de très près. Et ça me fera plaisir de vous envoyer l'information. Je pense que le fait que ça n'ait pas été mentionné comme tel dans le plan triennal fait davantage référence au fait que ce n'est pas un chantier à entreprendre, mais bien quelque chose à réaliser au jour le jour pour Télé-Québec.

**Le Président (M. Rioux):** Ce serait bien que le document soit acheminé à la commission pour le distribuer à l'ensemble des députés.

**Mme Girard (Doris):** Tout à fait. Exact.

**Le Président (M. Rioux):** Vous vouliez ajouter, M. Inchauspé?  
● (16 h 40) ●

**M. Inchauspé (Paul):** Oui, je voudrais ajouter relativement à cela que les organismes extérieurs, relativement à Télé-Québec, quand ils abordent cette question, ils l'abordent toujours sous la forme traditionnelle des quotas: Est-ce que vous avez eu des émissions qui ne traitaient que de la question? Le débat que nous avons eu à l'intérieur du conseil d'administration relativement à cette question — et celle qui a porté ce débat, c'est une personne qui est des communautés culturelles — a été de ne pas faire ainsi des ghettos avec des quotas, mais de le rendre de façon inclusive. Mais ça demande un véritable travail à l'interne.

Donc, une politique a été faite. Et la mise en oeuvre de cette politique implique dorénavant: quand on rencontre des producteurs ou autres, il s'agit qu'ils aient présence dans leurs émissions de ces types de réalité. Pour donner des exemples très concrets et pour illustrer ces éléments-là, quand vous voyez Pinard qui parle à un certain moment de la cuisine italienne, ou de la cuisine grecque, ou autre, il les présente comme des Québécois qui sont au Québec. Vous comprenez? Je veux dire, c'est tout à fait différent. Et, quand vous voyez dans l'émission du dimanche dans laquelle vous avez une personne qui choisit des acteurs ou des musiciens, etc., vous regarderez le type. Mais ce n'est pas avec la perspective suivante: qu'il y ait tant de Noirs, je veux dire. Par contre, dans la réalité culturelle, dans les arts, dans le domaine de la cuisine ou autre, des gens qui ne sont pas des Québécois de souche sont là, et on ne les présente pas comme Québécois de souche, mais on les présente comme Québécois...

**Le Président (M. Rioux):** Des Québécois.

**M. Inchauspé (Paul):** ...comme une réalité québécoise. Alors, c'est moins visible. Il faut, chaque fois, le décliner, le montrer à l'intérieur de ça.

**Mme Girard (Doris):** Ce qui n'est pas facile.

**M. Inchauspé (Paul):** Alors, ça, ça demande, par contre... De même en ce qui concerne, par exemple, une politique d'information qu'il y a, chaque fois que les producteurs, quand il y a des éléments de cet ordre, sont rencontrés par les équipes, alors ça demande une activité, en plus, particulière d'explications relativement à cela.

Pour les anglais, par contre, on n'a pas eu, pour le moment, la même préoccupation, quoiqu'il y ait eu des discussions sur des types d'émissions relativement à cet élément, mais on a moins abordé des façons directes relativement à cette question.

**Le Président (M. Rioux):** Oui, monsieur.

**Mme Girard (Doris):** Sur les services aux...

**M. Inchauspé (Paul):** Par contre, traditionnelle-ment, il y avait des...

**Une voix:** Ici, en ce qui concerne le secteur anglophone de Télé-Québec, vous savez, il y a une heure par jour qui est de la diffusion d'émissions qui

sont réservées aux écoles anglophones. Donc, c'est particulièrement en sciences que la diffusion se fait. C'est tout ce qui est un programme qu'on a signé avec l'Université d'Alabama, qui est *Integrated Science*, qui est diffusé sur nos ondes, une heure par jour, pendant toute l'année.

Ensuite, évidemment on a un service de soutien aux écoles anglophones où on fait l'acquisition d'une foule de produits, particulièrement de TVO, pour mettre à la disposition, gratuitement, des écoles du Québec. Disons, on n'a pas de système de paiement pour les écoles anglophones, comme du côté francophone, parce qu'on trouvait que, pour la communauté, on était capable de supporter les coûts que ça supposait. C'est essentiellement l'offre qu'on fait du côté anglophone à Télé-Québec.

**Le Président (M. Rioux):** Alors, voilà.

**Mme Girard (Doris):** Sur cette question-là, M. le Président, si vous permettez, notre politique interculturelle est disponible sur notre site Internet, mais on vous l'enverra quand même en document papier.

#### Remarques finales

**Le Président (M. Rioux):** Alors, il nous reste à peine quelques minutes. Alors, Mme Girard, je vais vous demander de faire vos remarques finales, cinq minutes maximum.

**Mme Doris Girard, présidente-directrice générale de Télé-Québec**

**Mme Girard (Doris):** Je vous le promets. Ça risque d'être plus court. Ha, ha, ha! Écoutez, je pense que les échanges d'aujourd'hui nous parlent, de part et d'autre, du besoin d'information, de communication et d'échanges pour bien comprendre ce qui se passe à Télé-Québec aujourd'hui. La situation, la mouvance dans laquelle on vit dans l'univers des télécommunications caractérisent, je pense, aussi le type d'échanges qu'on a eus. Mais ce que je retiens, c'est le besoin de mobilisation qu'on ressent, nous, auprès des décideurs, et des hommes et des femmes qui oeuvrent dans l'arène politique, que vous êtes. Alors, je pense que c'est important qu'on puisse créer des espaces pour répondre à vos questions, s'expliquer sur les choix qu'on a faits, et une occasion comme celle qu'on a eue aujourd'hui, je pense, démontre la pertinence que ces forums-là existent.

Alors, les instruments que nous avons, je pense que nous essayons de les utiliser au maximum. Cette chaîne-là est importante pour les Québécois et les Québécoises. Partout sur le territoire, ils nous l'ont dit; on l'entend constamment. Ils nous écrivent, ils nous parlent, ils nous écoutent, et je pense que, ça, c'est fondamental et c'est essentiel. C'était même très touchant, l'année dernière, quand on a fait la tournée, de voir à quel point Télé-Québec était importante pour les gens partout. Donc, ça, c'est une chose qu'il faut protéger, qu'il faut nourrir, mais il faut aussi prendre en compte le contexte dans lequel on est et expliquer aux gens pourquoi les choses se passent comme elles sont. C'est un des devoirs qu'on s'est donnés depuis la

dernière année, et je pense qu'il va falloir qu'on continue de le faire, expliquer ce qu'on a vécu, expliquer ce qu'on voit.

Le plan triennal est un outil de communication, mais, plus que ça, il cible des priorités, il fait des choix. Tout n'est pas là, vous l'avez mentionné à plusieurs moments. Les explications ne sont pas toutes là, mais ça nous parle de ce qui nous paraît impératif dans les années qui s'en viennent. Et surtout, on l'a mentionné, la volonté d'affirmer Télé-Québec comme étant la télévision des Québécois, une télévision publique, va de pair avec les moyens qu'il faut lui donner. Je pense que les gens qui sont en place actuellement sont sensibilisés à cette question-là, qu'ils travaillent dans ce sens-là, et c'est important également que l'ensemble des députés qui oeuvrent au sein de cette commission le comprennent bien. Ce n'est pas une plainte qu'on formule, c'est une réalité dans laquelle on vit. L'importance des ressources qui devraient nous être dévolues est telle que ce n'est pas possible d'envisager l'avenir sans que ces choix-là aient été faits.

Alors, je pense qu'actuellement vous avez devant vous une équipe qui fait le maximum dans le contexte où elle est, et qui vous indique clairement ce qu'elle pourrait faire si elle était mieux dotée, et qui travaille à ce que ces sommes-là lui soient dévolues.

Essentiellement, M. le Président, c'est ce que j'ai à vous communiquer. J'apprécie beaucoup l'intérêt que vous avez porté à Télé-Québec, les questions que vous nous avez posées, le travail préparatoire que vous avez fait; je pense qu'on le voyait dans vos questions. Ça nous démontre à quel point cette télévision-là est importante pour vous, et on vous en remercie.

**Le Président (M. Rioux):** Merci beaucoup, Mme la présidente. Je vais maintenant céder la parole à Mme la députée de Sauvé.

**Mme Line Beauchamp**

**Mme Beauchamp:** Merci, M. le Président. Vous vous gardez le mot de la fin?

**Le Président (M. Rioux):** Non, je donne la parole au député de Saint-Hyacinthe...

**Mme Beauchamp:** Ah bon!

**M. Dion:** Après.

**Le Président (M. Rioux):** ...après.

**Mme Beauchamp:** Après. Parfois, c'est l'inverse. Parfois, j'ai le mot de la fin, mais ça va. Ça va, je vais y aller.

**Des voix:** Ha, ha, ha!

**Le Président (M. Rioux):** Les ministériels ont commencé.

**Mme Beauchamp:** Ça va, M. le Président. Je pense que, moi, je me dois de rappeler les grands enjeux dont on a parlé aujourd'hui, cette mouvance dans

laquelle Télé-Québec se retrouve. Et, moi, je tiens à resouliner non seulement la mouvance de l'industrie privée et de ces grands conglomerats qui se sont formés récemment et qui touchent de très près l'univers des médias puis l'univers télévisuel canadien et québécois, mais aussi les signaux qui sont envoyés par le gouvernement du Québec qui appuie sans réserve la création d'un superjoueur comme Quebecor Média, qui a aussi, l'année dernière, accordé des crédits d'impôt pour les diffuseurs privés qui produisent des émissions. Comme je l'expliquais tantôt, ce sont des gestes posés, lorsqu'on se retourne et qu'on regarde les coupures subies par Télé-Québec, les coupures budgétaires de 12 millions annuellement depuis 1995, qui nous laissent un peu pantois et qui nous font dire que le gouvernement actuel semble plus s'intéresser à la télévision privée qu'à sa télévision publique.

J'ai pris bonne note des inquiétudes que vous avez exprimées face à cette mouvance dans le marché et, j'imagine aussi, face à l'impact qu'auront ces grands joueurs sur votre marché publicitaire où vous êtes tout de même un joueur. Comme M. le président l'avait mentionné, certains souhaitent votre disparition, justement en voulant se réapproprié ce marché publicitaire, mais qui devient... Enfin, on a un peu l'impression que Télé-Québec devient bien petite dans cet univers en mouvance.

Ça nous fait dire aussi qu'on a bien saisi et bien entendu votre message d'avoir justement une marge de manoeuvre plus importante dans ces circonstances et face également à d'autres enjeux. Comme si ce n'était pas suffisant, vous affrontez aussi d'autres enjeux qui sont les enjeux des nouvelles technologies, de la numérisation de votre réseau et de vos équipements et les enjeux aussi reliés à la formation de votre personnel, aux nouveaux médias en soi, le développement des nouveaux médias, de votre présence sur les nouveaux médias comme Internet et des partenariats à faire, etc. Donc, on a bien entendu votre requête de disposer de 25 millions, annuellement, de marge de manoeuvre pour rencontrer tous ces enjeux si nous souhaitons — et c'est une bonne question à poser — réellement conserver cette télévision publique.

● (16 h 50) ●

Je prends également bonne note de la volonté que vous avez exprimée, Mme la P.D.G., lorsque vous avez dit: Oui, sûrement qu'il faut relever encore mieux les défis que l'on a, et entre autres notre mission sur le volet de l'éducation. Je vous ai fait part, moi, de la tristesse que j'avais à voir que Télé-Québec n'était pas plus dans le coup, par exemple, par rapport à la réforme pédagogique. J'ai pris note de vos explications mais aussi de cette admission de dire: Bien, souhaitons que nous soyons de plus en plus dans le coup sur ces volets.

Je terminerai en disant que je suis également heureuse de la présence de Télé-Québec au comité sur le cinéma. Je crois, par contre, que ce comité est très institutionnel. Souhaitons que vous allez ouvrir votre table avec d'autres joueurs que les joueurs gouvernementaux. Mais je suis également heureuse de votre présence à cette table. Je crois réellement que Télé-Québec a un rôle à jouer par rapport également au développement de cet autre axe culturel qu'est le cinéma.

Je terminerai sur deux points. Je reste personnellement assez convaincue que vous vivez encore profondément des soubresauts du profond changement d'orientation que vous avez eu en 1995 non seulement d'un point de vue budgétaire, mais également au point de vue de la mobilisation de tous vos collaborateurs et de vos employés autour de la mission de Télé-Québec. Et je vous souhaite bonne chance dans cette mobilisation que vous avez à poursuivre avec votre personnel syndiqué et avec vos collaborateurs également dans le secteur privé.

Et je vais me permettre un dernier commentaire plus anecdotique qu'autre chose. Mais j'aimerais également, effectivement, que Télé-Québec intègre un petit peu plus des considérations autour de ce que j'appelle la «culture politique» de la société québécoise et que vous teniez compte, je pense, de ce qui est exprimé assez largement auprès de certains citoyens et citoyennes du Québec ou, chose certaine, en tout cas par vos parlementaires.

**Le Président (M. Rioux):** M. le député de Saint-Hyacinthe.

**M. Léandre Dion**

**M. Dion:** Merci, M. le Président. Malgré l'ampleur des défis que vous confrontent, je pense que vous avez fait d'amples démonstrations du travail extraordinaire qui se réalise à Télé-Québec dans différents domaines, et en particulier par rapport à toutes les attentes dans le domaine de la régionalisation. Dans ce domaine en particulier, vous nous avez très bien expliqué que, pour rejoindre certaines perceptions des attentes régionales, il faudrait d'abord un mandat spécifique et, deuxièmement, un financement spécifique dans ce domaine-là.

Évidemment, j'ai été quand même impressionné par les plaidoyers passionnés que j'ai entendus sur la pertinence du mandat en éducation, en télévision culturelle, sur la production jeunesse, sur les préoccupations régionales. L'image que ça me renvoie, c'est que, si vous en avez parlé avec cet enthousiasme, c'est qu'il y a une équipe enthousiaste derrière vous. Alors, ça nous inspire, en ce qui me concerne en tout cas, le goût de participer à votre aventure. et je pense que c'est ça qui va nous guider dans nos discussions, les discussions que nous allons avoir sur les positions à prendre suite à cette audition. Je vous remercie.

**Le Président (M. Rioux):** Merci, M. le député de Saint-Hyacinthe. M. le député d'Iberville.

**M. Jean-Paul Bergeron**

**M. Bergeron:** Merci, M. le Président. Quand je relis votre conclusion: «Télé-Québec doit résolument s'engager sur la voie du développement», «doit enrichir sa programmation», donc vous avez des devoirs — «doit», «devra», c'est le verbe devoir — des devoirs de crédibilité, et je trouve ça intéressant de voir que vous en êtes bien conscients et que vous êtes prêts à aller de l'avant.

L'avant-dernier paragraphe, je le trouve très important: «Ce qui guide tous ces efforts, c'est la conviction profonde que Télé-Québec doit et peut, en cette ère de mondialisation, contribuer à la promotion et au développement d'une identité culturelle forte.»

Vous savez, au pouvoir, présentement il y a un parti pour qui la culture, c'est important, et je pense que c'est le levain d'un peuple. Vous avez des devoirs, vous en êtes conscients. Et, nous, en tant qu'élus, il faudra peut-être voir, d'une certaine façon, à ce que l'argent suive pour que les devoirs soient accomplis, parce que j'ai l'impression, j'ai la conviction que vous voulez les faire bien, ces devoirs-là.

### **M. Matthias Rioux, président**

**Le Président (M. Rioux):** Merci, M. le député. Donc, on aura compris aussi qu'il vous manque 25 millions pour réaliser, disons, votre mandat et donner un peu de services en région. Ça serait intéressant que, à travers votre programmation, l'image et la culture des régions apparaissent.

Moi, ce que j'aimerais vous dire, en toute simplicité et surtout en toute franchise, il me semble qu'il y a un petit devoir de clarification de la mission quant à la télé généraliste et à la télé spécialisée. Ça crée un petit problème, puis je sais que vous en êtes conscients. Je prêche à des gens qui en sont convaincus.

Par ailleurs, lorsque je comprends aussi que votre difficulté à mieux servir les régions vient de votre contrainte culturelle et éducationnelle, ça aussi, ça m'embarrasse. Je me dis, je ne sais pas s'il faut suivre la voie que trace le député de Saint-Hyacinthe en disant: Allons nous chercher un mandat spécifique là-dessus. Il faudrait peut-être l'examiner.

Mais, moi, je pense que vous avez besoin d'argent puis j'en suis convaincu. Mais il y a une chose qui est intéressante, par exemple. Si vous avez la finesse de vous rabattre sur les créateurs, les artistes, les vrais artisans, ceux qui véhiculent notre culture, j'ai l'impression qu'on peut jouer gagnant. C'est notre contre-poids aux multinationales et aux voraces qui veulent marchandiser la culture des peuples.

Moi, je vous remercie d'être venus. Je vous souhaite bonne chance, parce que vous en avez besoin. Et, même si elle est toute petite, cette télé — toute petite — moi, je pense que c'est la vigueur de ses leaders et leur imagination créatrice qui font que sa pérennité est assurée. Alors, je vous remercie beaucoup.

Alors, la commission de la culture ayant accompli son mandat d'étudier le plan triennal d'activité de Télé-Québec ajourne ses travaux sine die.

*(Fin de la séance à 16 h 57)*

